



REPUBLIQUE DU BENIN

\*.\*.\*

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

\*.\*.\*

UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI

\*.\*.\*

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

\*.\*.\*

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de  
**LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCE ECONOMIQUE**

Option : Économie

Spécialité : Économie appliquée

**THEME**

**ANALYSE DE LA RENTABILITE FINANCIERE DES CHAINES  
DE VALEUR AJOUTEE DE LA CULTURE DE MANIOC DANS LA  
COMMUNE DE POBE**

Présenté par :

**OBADISSI A. Séverin**

et

**OGOUCHEYE Sammy**

Sous la direction de :

**Tuteur de stage**

M. NASSARA Franklin

TSSSE SCDA de Pobè

**Directeur de Mémoire**

Dr. AHOHOUNKPANZON Michel

Maitre – Assistant

Enseignant à la FASEG / UAC

Et

M. Jonas FASSINO

Moniteur à la FASEG / UAC

Année académique 2015-2016

**AVERTISSEMENT**

La faculté des Sciences Économiques et de Gestion de l'Université d'Abomey Calavi n'entend donner aucune approbation, ni improbation aux opinions émises dans les mémoires. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

**CERTIFICATION**

Je soussigné Dr. Michel AHOHOUNKPANZON certifie avoir dirigé ce mémoire intitulé « **analyse de la rentabilité financière des chaînes de valeur ajoutée de la culture de manioc dans la Commune de Pobè** » réalisé par OBADISSI A. Séverin et OGOUCHEYE Sammy à la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de l'Université d'Abomey – Calavi, République du Bénin.

**Fait à Abomey - Calavi, le \_\_\_ / \_\_\_ / 2016**

**Dr. Michel AHOHOUNKPANZON**

**DEDICACE 1**

Je dédie ce mémoire à toute la famille OBADISSI

**OBADISSI A. Séverin**

**DEDICACE 2**

Je dédie ce mémoire à toute la famille OGOUCHEYE

**OGOUCHEYE Sammy**

## **LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS**

<b>AC</b>	:	Agent Communal
<b>ACCPP</b>	:	Agent Communal de Contrôle des Produits de Pêches
<b>ACIPV</b>	:	Agent Communal d'Inspection Phytosanitaire et de la Protection des Végétaux
<b>APCPA</b>	:	Agent de Poste de Contrôle des Produits d'Origine Animal
<b>APCQPV</b>	:	Agent de Poste de Contrôle de la Qualité des Produits Végétaux
<b>APCVPH</b>	:	Agent de Poste de Contrôle des produits d'origines Halieutiques
<b>CAGR</b>	:	Conseiller en Aménagement et Gestion des Ressources Naturelles
<b>CARDER</b>	:	Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural
<b>Cf</b>	:	Coût fixe
<b>CGEA</b>	:	Conseiller de Gestion des Exploitations Agricoles
<b>Ci</b>	:	Coût des intrants
<b>Cm</b>	:	Coût de la main d'oeuvre
<b>CPA</b>	:	Conseiller en Production Animale
<b>CPV</b>	:	Conseiller en Production Végétale
<b>CT</b>	:	Coût total
<b>CTS</b>	:	Conseil Technique Spécialisé
<b>Cv</b>	:	Coût variable
<b>CVA</b>	:	Chaîne de Valeur Ajoutée
<b>FAO</b>	:	Food and Agriculture Organization
<b>FASEG</b>	:	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
<b>FCFA</b>	:	Francs de la Communauté Financière Africaine
<b>FSA</b>	:	Faculté des Sciences Agronomiques
<b>ha</b>	:	hectare
<b>ICRA</b>	:	Centre International pour la Recherche Agricole orientée vers le développement
<b>INSAE</b>	:	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

<b>K</b>	:	Kantin
<b>MAEP</b>	:	Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche
<b>ONASA</b>	:	Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire
<b>ONG</b>	:	Organisation Non Gouvernemental
<b>PAPA</b>	:	Programme d'Analyse de la Politique Agricole
<b>PBE</b>	:	Produit Brut d'Exploitation
<b>PDC</b>	:	Plan de Développement Communal
<b>PIB</b>	:	Produit Intérieur Brut
<b>R</b>	:	Ratio
<b>RDR</b>	:	Responsable du Développement Rural
<b>RN</b>	:	Résultat Net
<b>RNE</b>	:	Résultat Net d'Exploitation
<b>SCDA</b>	:	Secteur Communal pour le Développement Agricole
<b>TIC</b>	:	Technologie de l'Information et de la Communication
<b>TS</b>	:	Technicien Spécialisé
<b>TSAGRN</b>	:	Technicien Spécialisé en Aménagement et Gestion des Ressources Naturelles
<b>TSANA</b>	:	Technicien Spécialisé en Alimentation et Nutrition Appliquée
<b>TSIEC</b>	:	Technicien Spécialisé en Inspection Educative et Coopérative
<b>TSPA</b>	:	Technicien Spécialisé en Production Animale
<b>TSPH</b>	:	Technicien Spécialisé dans les Produits d'origine Halieutique
<b>TSPV</b>	:	Technicien Spécialisé en Production Végétale
<b>TSSSE</b>	:	Technicien Spécialisé en Statistique et Suivi Evaluation
<b>UAC</b>	:	Université d'Abomey-Calavi
<b>VA</b>	:	Valeur Ajoutée

## REMERCIEMENTS

Le présent travail n'aurait pas été une réalité sans la contribution active de plusieurs personnes à qui nous exprimons notre profonde gratitude. Ainsi, nous tenons à remercier plus particulièrement :

□ Dr AHOHOUNKPANZON Michel, notre directeur de mémoire, qui a accepté de diriger nos travaux malgré ses multiples occupations et de répondre chaque fois à nos préoccupations. Qu'il trouve ici notre profonde reconnaissance ;

□ Tout le corps enseignant, le personnel administratif de la FASEG pour leur précieuse contribution à notre formation, nous garderons toujours en mémoire la bonté de tous ;

□ Les honorables membres du jury, pour l'intérêt qu'ils accordent à ce travail en acceptant de le juger pour son amélioration ;

□ Monsieur FASSINOU Jonas, notre moniteur, pour sa disponibilité et son assistance tout au long de ce travail ;

□ Monsieur NASSARA Franklin, notre maître de stage, pour son assistance tout au long de ce travail ;

□ Le personnel du Secteur Communal pour le Développement Agricole (SCDA) de Pobè pour leur franche collaboration ;

□ Monsieur OKPEIFA Pierre pour son soutien moral ;

□ A tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail, ce travail est le vôtre. Recevez-le comme signe d'espoir.

<b>LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES</b>		<b>Pages</b>
<b>Tableau I</b>	: Echantillonnage des producteurs	25
<b>Tableau II</b>	: Echantillonnage des transformateurs	25
<b>Tableau III</b>	: Echantillonnage des commerçants	26
<b>Tableau IV</b>	: Statistiques descriptives de la superficie emblavée.	29
<b>Tableau V</b>	: Statistiques descriptives du PBE des producteurs.	30
<b>Tableau VI</b>	: Statistiques descriptives de la CI des producteurs.	31
<b>Tableau VII</b>	: Statistiques descriptives de la VA des producteurs.	31
<b>Tableau VIII</b>	: Statistiques descriptives du PBE et CI des transformateurs	32
<b>Tableau IX</b>	: Statistiques descriptives de la VA des transformateurs.	33
<b>Tableau X</b>	: Statistique descriptives du PBE et CI des commerçants.	33
<b>Tableau XI</b>	: Statistiques descriptive de la VA des commerçants	34
<b>Tableau XII</b>	: Statistiques descriptives du RNE des producteurs.	34
<b>Tableau XIII</b>	: Statistiques descriptives du RN des producteurs	35
<b>Tableau XIV</b>	: Statistiques descriptives des ratios R des producteurs	36
<b>Tableau XV</b>	: Statistiques descriptives des RNE des transformateurs.	36
<b>Tableau XVI</b>	: Statistiques descriptives des RN des transformateurs.	37
<b>Tableau XVII</b>	: Statistiques descriptives des ratios (R) des transformateurs.	37
<b>Tableau XVIII</b>	: Statistiques descriptives des RNE des commerçants.	38
<b>Tableau XIX</b>	: Statistiques descriptives des RN des commerçants.	38
<b>Tableau XX</b>	: Statistiques descriptives des ratios (R) des commerçants.	39
<b>Tableau XXI</b>	: Synthèse des résultats de la VA.	39
<b>Tableau XXII</b>	: Synthèse des résultats des RNE moyen des différents maillons	40

<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b>		<b>Pages</b>
<b>Graphique 1</b>	: Niveau du PBE en fonction de la superficie emblavée	30
<b>Graphique 2</b>	: Niveau de la VA en fonction de la superficie emblavée	32
<b>Graphique 3</b>	: Niveau des RNE des producteurs en fonction de la superficie emblavée	35

<b>SOMMAIRE</b>	<b>Pages</b>
RESUME	1
Introduction	2
CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL	5
Paragraphe 1 : Présentation du SCDA de Pobè	5
Paragraphe 2 : Déroulement du stage	8
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE	11
Paragraphe 1. Cadre théorique	11
Paragraphe 2 : Cadre méthodologique de la recherche	21
CHAPITRE III : CADRE EMPIRIQUE DE L'ÉTUDE	29
Paragraphe 1 : Analyse du niveau de création de richesse des différents maillons	29
Paragraphe 2 : Analyse de la rentabilité des différents maillons	34
Conclusion	42
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	43

## **RÉSUMÉ**

La présente étude a porté sur l'analyse de la rentabilité des chaînes de valeur ajoutée de la culture de manioc dans la commune de Pobè. De façon spécifique, il a été d'une part d'analyser le niveau de création de richesse des différents maillons pour déduire le maillon qui crée plus de richesse et d'autre part, d'évaluer la rentabilité des différents maillons. Les données collectées sont essentiellement primaires. La collecte de ces données a été réalisée grâce à un questionnaire administré aux producteurs, transformateurs et commerçants de manioc dans la Commune de Pobè. Au total, 54 producteurs, 15 transformateurs et 10 commerçantes grossistes ont été enquêtés au cours de l'étude, soit au total 79 enquêtés. Les données collectées ont été analysées et traitées à partir des comptes d'exploitation et de la statistique descriptive. Aux termes de nos analyses, les résultats obtenus montrent que les activités de la production créent plus de valeur ajoutée que les activités de transformation et de commercialisation. Aussi, les résultats nets d'exploitation et résultats nets issus des différents maillons sont positifs, ce qui prouve qu'ils constituent la chaîne de valeur ajoutée (production, transformation, commercialisation) et ont tous des rendements positifs.

## **ABSTRACT**

The present study is based on the analysis of the profitability of the added value of chains of cassava farming in Pobe Commune. Specifically we interested ourselves in analyzing firstly the creative level of riches of the different stages to deduce which of the stage create more riches. Secondly we interested ourselves in evaluating the profitability of the different stages. The collected data are essentially primary. We achieve this data collections through a questionnaire addressed to both producers, and transformers in clouding all cassava traders residing in Pobe Commune. Overall fifty – four (54) producers, fifteen (15) transformers and ten (10) cassava wholesale traders have been interviewed during our survey. In sum, seventy – nine (79) people have been questioned. From these people the collected data have been studied and treated from the exploitation count and the descriptive statistics. At the end of our study the results show that the productive works are more profitable than transformation and commercialization works. Also, the neat results of exploitation and those issued from different stages are positive which prove that they constitute the chain of the added value. Then we conclude that production, transformation and commercialization activities are all profitable.

## **Introduction**

En Afrique, la production agricole est la principale activité de la population (MAEP, 2010). Elle constitue en effet la première source de revenu de la majorité de la population surtout dans les milieux ruraux.

En Afrique, la production agricole est la principale activité de la population (MAEP, 2010). Au Bénin, le secteur rural occupe 70 % de la population active, contribue pour 39 % au PIB et participe à hauteur de 15 % aux recettes de l'Etat (CUMA BENIN, 2008). La production agricole reste dominante et compte pour 75 % des activités agricoles (Djanan, 2001). Le secteur agricole avec environ 400 exploitations, est caractérisé par la prédominance de petites exploitations agricoles variant en moyenne entre 0,5 et 2 hectares dans la partie méridionale (MAEP, 2008). Ce secteur occupe aujourd'hui plus de 80 % de la population rurale (Ogouwale, 2004).

Cette agriculture est dominée par la culture du coton qui a toujours été un produit d'exportation (INSAE, 2003). En plus de cela s'ajoute des cultures céréalières et industrielles. Pour améliorer sa performance, les décideurs béninois ont pensé à promouvoir treize (13) filières au nombre desquelles nous avons la culture du manioc qui est devenue aujourd'hui une grande préoccupation des autorités en charge de l'agriculture et ceux du commerce.

En effet, le manioc joue un rôle clé dans la sécurité alimentaire des populations les plus pauvres du Bénin. Les paysans de sexe masculin ont en moyenne 1 à 3 champs de manioc contre 1 champ pour les femmes (MAEP, 2010). Pour orienter les autorités dans la promotion de cette filière, il serait important de s'interroger sur la rentabilité des différentes chaînes de valeur ajoutée de la culture du manioc.

La Commune de Pobè est l'une des communes du Bénin où le volume de production en manioc est important [26 %], (Houngbo, 1996). Cette activité occupe plus de 64 % de la population de la commune et est l'une des principales cultures de cette tranche de population. Les terres cultivables subissent une forte pression à cause de la culture du manioc tandis que la précarité induite par les modes de faire valoir indirect constitue un frein à leur fertilité (Tohazin, 2005). De même, la surexploitation des terres amenuise leurs potentialités pédologiques et entraîne la baisse de la productivité. Ce qui amène les paysans à faire recours

à l'utilisation des intrants agricoles afin d'accroître le rendement et faire face aux besoins alimentaires de la population. Or, la mauvaise utilisation des intrants agricoles (engrais chimiques et pesticides) entraîne des risques de pollution de l'environnement et une altération de la santé.

Eu égard à tout ce qui précède, l' « **analyse de la rentabilité financière des chaînes de valeur ajoutée de la culture de manioc dans la Commune de Pobè** » revêt tout son sens. Ainsi, nous étudierons dans ce document, la rentabilité financière des différentes chaînes de valeur ajoutée de manioc; c'est-à-dire la richesse créée et les Revenus Nets d'Exploitation obtenus par ces maillons (production, transformation et commercialisation). Le présent mémoire s'articule autour de trois chapitres à savoir :

- ☞ le premier chapitre porte sur le cadre institutionnel ;
- ☞ le deuxième chapitre décrit le cadre théorique et méthodologie de l'étude ;
- ☞ le troisième chapitre fait état du cadre empirique.

**CHAPITRE I**  
**CADRE INSTITUTIONNEL**

## **CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL**

Ce chapitre porte d'abord sur la présentation du Secteur Communal pour le Développement Agricole (SCDA) de Pobè à travers son statut juridique, ses missions, son organisation, son fonctionnement ainsi que les différents types de services des conseils agricoles et ensuite sur le déroulement du stage.

### **Paragraphe 1 : Présentation du SCDA de Pobè**

Nous ferons la présentation du SCDA de Pobè à travers son statut juridique; ses missions; son organisation; son fonctionnement et les différents types de services des conseils agricoles.

#### **1.1. Statut juridique**

Le SCDA de Pobè est un service déconcentré du Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la pêche (MAEP) et est régi par le décret n°2004 - 301 de mai 2004 portant approbation des statuts des SCDA. Il est placé sous l'autorité de la Direction Général du Centre d'Action Régional pour le Développement Rural (CARDER) du département du Plateau.

#### **1.2. Missions**

Dans le souci de rendre l'agriculture béninoise plus performante, les Centres d'Action Régional pour le Développement Rural (CARDER) ont subi ces dernières années des réformes qui ont permis de recentrer leurs principales missions qui ont conduit à la mise en place des Secteurs Communaux pour le Développement Agricole (SCDA) pour répondre aux exigences de la nouvelle politique de développement agricole et rural et de la réforme de l'administration territoriale. L'objectif visé est d'accompagner la communauté des producteurs agricoles et les entrepreneurs privés dans la formation et la mise en œuvre des solutions techniques aux problèmes que posent leurs exploitations agricoles et les besoins en aménagements, infrastructures rurales, en équipements agricoles et de prendre des mesures propices pour garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le Secteur Communal pour le Développement Agricole (SCDA) de Pobè est chargé en ce qui le concerne de la promotion agricole et de l'appui au développement local de la commune. A ce titre, il est chargé de :

- ✓ veiller à la mise en œuvre de la politique agricole nationale ;
- ✓ appuyer le Conseil Communal et les élus locaux dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan de Développement Communal (PDC) dans les secteurs relevant du MAEP ;

- ✓ contribuer à l'inspection, au contrôle, à la réglementation et au suivi des interventions dans le secteur agricole ;
- ✓ appuyer la diversification et la promotion des filières agricoles ;
- ✓ donner des appuis-conseils aux producteurs dans le but d'améliorer la production végétale, animale et halieutique ;
- ✓ recevoir et assurer toute la délégation de pouvoir du Directeur Général du CARDER dans son ressort territorial de compétence.

Outre la mission principale qui leurs est assignée il faut noter que :

Les TSPV, TSPA, TSPH et TSAGRN, ont pour principaux types de services :

- ✓ de former les conseillers de leurs domaines respectifs sur les technologies en vulgarisation ou à vulgariser,
- ✓ de participer à la mise en œuvre de développement des filières,
- ✓ de contribuer dans le cadre de la recherche – développement à l'exécution des programmes de pré – vulgarisation sur les innovations techniques,
- ✓ d'assurer l'encadrement des gros producteurs,
- ✓ d'évaluer les actions de vulgarisation / conseil agricole.

### **1.3. Organisation**

Le Secteur Communal de Développement Agricole de Pobè est un secteur particulier des quatorze SCDA du Centre d'Action Régional pour le Développement Agricole de l'Ouémé – Plateau en sens qu'il contient non seulement le bâtiment administratif mais aussi : un (01) Centre de Formation polyvalent, quatre (04) dortoirs, vingt (20) chambres, deux (02) villas et un (01) réfectoire. Il est situé en pleine ville de la Commune non loin de compagnie de gendarmerie de Pobè et couvre une superficie de 2,5 ha environ.

### **1.4. Fonctionnement**

Le mode de fonctionnement du secteur se résume à :

- la formation de recyclage pour les agents par le Responsable du Développement Rural (RDR) et les Techniciens Spécialisés (TS) ;
- le suivi-appui-conseil aux agents ;
- les appuis-conseils donnés aux producteurs ;
- les appuis-conseils donnés au conseil communal de Pobè ;

- le suivi des activités menées par les autres acteurs. Il s'agit des projets comme les Programmes et l'ONG ;
- la formation des producteurs par les agents recyclés sur les unités de démonstrations ;
- le suivi appui-conseil aux producteurs.

### **1.5. Les différents services et fonctions du SCDA Pobè**

Au niveau du Secteur Communal pour le Développement Agricole (SCDA), nous distinguons plusieurs services :

#### **le Responsable du Développement Rural (RDR) :**

Il suit et appuie les conseillers agricoles placés sous sa responsabilité. Ces conseillers spécialisés sont assistés dans leur tâche par des techniciens spécialisés (TS) suivant leurs domaines de compétences. Ces derniers réceptionnent les données collectées par les conseillers, les traitent, font la synthèse et les transmettent à la Direction Générale des SCDA.

#### **le Conseiller de Gestion des Exploitations Agricoles (CGEA) :**

Il vise à former les producteurs afin qu'ils puissent analyser eux-mêmes la situation de leur exploitation en vue de rechercher les voies et moyens pour en améliorer de façon durable la rentabilité économique. De façon spécifique, il a pour objectif de :

- Renforcer la capacité du producteur, de maîtriser le fonctionnement de son exploitation ;
- Favoriser l'appropriation par les producteurs des outils de gestion technique et économique de leurs exploitations ;
- Créer les conditions pour une adoption rapide des techniques de production agricole ;
- Amener les producteurs à prendre de meilleures décisions pour atteindre les objectifs fixés.

#### **Conseiller en Production Végétale (CPV)**

C'est un conseiller qui apporte un accompagnement dans le domaine de la production végétale. Il entretient des relations de collaboration avec les autres conseillers de son équipe pluridisciplinaire. Il bénéficie de l'appui des techniciens spécialisés dans son domaine de compétences et de celui des Agents Communaux d'Inspection Phytosanitaire et de la Protection des Végétaux (ACIPV), ces derniers sont chargés de l'appui en aidant à trouver des solutions techniques aux producteurs.

**Conseiller en Aménagement et Gestion des Ressources Naturelles (CAGR N)**

Le CAGR N vise à appuyer le promoteur des ressources naturelles, individuelles ou collectives pour une valorisation durable et optimale des ressources naturelles et des équipements agricoles. Sa mission est de contribuer à l'accroissement de la production, à la productivité agricole, à la compétitivité et à la valeur ajoutée des produits agricoles tant animaux, halieutiques que végétaux.

**Conseiller en Assurance de la Qualité des Produits de Pêches (CAQPP)**

C'est l'accompagnement qu'apporte un technicien dans le domaine de l'assurance qualité des produits de pêche. Ce service est offert par les Agents Communaux de Contrôles des Produits d'origine Halieutiques (ACCPH) et les Agents de Poste de Contrôle des produits d'origines Halieutiques (APCPH). Ils ont pour rôle de conseiller les mareyeuses/mareyeurs des marchés à poissons, les responsables des institutions isothermes et ceux des établissements de commercialisation des produits halieutiques sur les principes généraux de l'hygiène, de salubrité et de bonnes pratiques de fabrication, des techniques d'arrivage et de gestion des stocks.

**Conseiller en Production Animale (CPA)**

C'est l'accompagnement qu'apporte un technicien dans le domaine de la production animale. Il vise l'amélioration de la productivité du troupeau. L'offre de service-conseil technique en santé animale (par les agents communaux de contrôle des produits d'origine animale) du SCDA relayé par les agents de poste de contrôle de la qualité des produits d'origines animales par exemple : le conseiller technique a pour fonction d'amener l'éleveur à :

- Reconnaître les maladies et infections courantes (gale, diarrhée, etc.) ;
- Développer des réflexes d'alertes rapides en cas de maladies et infections graves.

**Paragraphe 2 : Déroulement du stage**

Notre stage s'est déroulé au sein du SCDA de Pobè sous la tutelle d'un Technicien Spécialisé en Statistiques et Suivi – Évaluation (TSSSE). Prévu pour une durée de trois (03) mois par la faculté, le stage académique qui a permis d'amorcer les activités de notre recherche, a commencé le 1<sup>er</sup> Juin 2016 et a pris fin le 31 août 2016 dans les locaux du Secteur Communal pour le Développement Agricole (SCDA) de Pobè. Le stage a été organisé comme suit :

- trois (3) semaines de lectures, d'entretien et de présentation du SCDA de Pobè sous la supervision de TSSSE ;
- deux (02) semaines pour les enquêtes sur la production, la transformation et la commercialisation du manioc dans la Commune de Pobè.

### **2.1. Travaux effectués**

Notre passage au SCDA de Pobè en tant que stagiaire, nous a permis d'acquérir des connaissances pratiques en complémentarité aux connaissances théoriques acquises à la faculté. Toutes ces capacités ont été acquises grâce aux différentes activités que nous avons eu à faire. Au nombre de ces activités, nous pouvons citer :

- la visite des producteurs pour la connaissance des zones de forte production de manioc ;
- l'assistance périodique aux réunions des groupements de producteurs ;
- la visite périodique du marché local pour s'imprégner des variations de prix des produits agricoles ;
- la participation aux différents exposés et formations entre personnels sur des thèmes relatifs aux maux et difficultés dont souffrent les acteurs du monde rural ;
- la participation aux réunions des acteurs du monde rural et de l'ensemble du personnel du SCDA.

### **2.2. Difficultés rencontrées et suggestions**

#### **2.2.1. Difficultés rencontrées**

Les difficultés rencontrées dans le SCDA de Pobè au cours de nos trois (03) mois de stage sont de plusieurs ordres. Au nombre de celles-ci nous pouvons citer le manque de documentation au sein du SCDA ce qui a fait que nous étions dans l'obligation de nous déplacer de temps à autre pour visiter d'autres centres de documentation comme SRPH; le problème d'accès à la connexion Internet au sein du SCDA.

#### **2.2.2. Suggestions**

Face à ces difficultés, nous suggérons au Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la Pêche de doter les Services Communal pour le Développement Agricole des centres de documentations, d'une connexion à haut débit pouvant améliorer la qualité des différents travaux.

**CHAPITRE II**  
**CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE**  
**DE L'ETUDE**

## CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Ce chapitre est consacré à la présentation du cadre théorique et du cadre méthodologique.

### Paragraphe 1 : Cadre théorique

Ce paragraphe fait état de la problématique, des objectifs, des hypothèses et de la revue de littérature.

#### 1. Problématique, objectifs, hypothèses

##### 1.1. Problématique

Le manioc est actuellement la base de l'alimentation de plusieurs pays africains : Congo, Bénin, Golf de Guinée. Avec une production annuelle de 200 millions de tonnes, le manioc occupe le 5<sup>ème</sup> rang parmi les plantes alimentaires mondiales après le maïs, le riz, le blé et la pomme de terre. Ce produit se cultive dans les climats tropicaux et se plante au début de la saison des pluies et la récolte s'effectue vers la fin de la saison sèche. Le manioc a besoin d'une bonne exposition au soleil, d'un arrosage fréquent et d'un sol riche en éléments minéraux (Fagbohoun, 2000).

Néanmoins cette culture souffre en l'occurrence de deux grandes difficultés. La première difficulté est du côté de la production, notamment la non-disponibilité des intrants spécifiques très importants pour la production de manioc. Il s'agit de l'Urée, de l'NPK et du sulfate de potasse. Ce dernier est d'ailleurs indispensable pour l'obtention de gari de bonne qualité et une durée de conservation plus longue. La cherté et la rareté de ces intrants contraignent les producteurs à n'utiliser que de l'urée. L'autre difficulté de production est que tous les producteurs ne sont pas informés de la nécessité de cumuler ces intrants (Urée, NPK, Sulfate de potassium) à des proportions requises pour la production. Cela est dû à l'insuffisance d'appui conseil au profit des producteurs c'est-à-dire de l'encadrement adéquat. Cette difficulté est due notamment à une insuffisance de personnel de métier susceptible de former ceux-ci en la matière (Savi, 2009).

La seconde difficulté est observée dans le système de stockage. En effet, le système de stockage est inexistant. Actuellement, le Bénin ne dispose d'aucun système de stockage de manioc digne de ce nom (Gbassi, 2012). Les traitements adéquats pour bien conserver le manioc n'existent donc ni au niveau des producteurs, ni au niveau des transformateurs. Le

manioc est une denrée très vite périssable, sa durée de conservation varie notamment en fonction de son degré de maturation. Il faut indiquer que pour conserver le manioc, certains particuliers et coopératives qui en produisent eux-mêmes ou en achètent chez les producteurs procèdent directement à leur transformation. Ici, les deux difficultés majeures sont les conditions inadéquates de transport de manioc.

Au regard de ces difficultés rencontrées dans la filière, nous nous sommes donnés le devoir d'apprécier le revenu des acteurs impliqués autour en basant nos recherches sur le thème : «*Analyse de la rentabilité financière des chaînes de valeur ajoutée de la culture de manioc dans la commune de Pobè* » malgré les maux qui entravent cette filière qui occupe la majeure partie de la population de la commune. Pour traiter ce sujet, nous répondrons aux questions ci-après : Quelle est le maillon de la chaîne qui procure plus de valeur ajoutée ? La rentabilité dégagée au sein des différents maillons de la chaîne est-elle positive ?

### **1.2. Objectif général et objectifs spécifiques**

L'objectif général de ce travail est d'apprécier l'apport en termes de création de richesse (valeur ajoutée) des différents maillons de la chaîne tout en faisant une analyse de leur rentabilité financière. De cet objectif général découlent deux objectifs spécifiques.

*OS 1* : Analyser le niveau de création de richesse des différents maillons (production, transformation et commercialisation).

*OS 2* : Evaluer la rentabilité financière des différents maillons.

### **1.3. Hypothèses**

L'organisation d'un travail de recherche autour d'hypothèses de travail constitue le meilleur moyen de le mener avec ordre et rigueur. En effet deux (02) hypothèses serviront de fil conducteur pour ce travail :

*H1* : L'activité de production dégage une valeur ajoutée plus élevée que les deux autres activités.

*H2* : Les différents maillons sont rentables.

## **2. Revue de littérature**

Le champ d'analyse de la rentabilité financière des chaînes de valeur ajoutée de la culture de manioc qui fait l'objet de notre recherche n'est pas resté vierge. Dans cette partie, nous

donnerons une clarification aux concepts essentiels pour une harmonisation de la compréhension de notre travail. Nous essayerons aussi de faire une synthèse des différents résultats auxquels d'autres chercheurs sont parvenus et qui sont pertinents pour notre étude.

## **2.1. Clarification des concepts**

Les concepts dont l'usage est souvent sujet à confusion méritent d'être clarifiés. Ainsi, nous donnerons une clarification aux concepts : chaîne de valeur ajoutée, compte d'exploitation.

### **- Chaîne de valeur ajoutée**

Une chaîne de valeurs peut être définie comme l'ensemble des activités qui sont nécessaires pour amener un produit ou un service du lieu de conception aux consommateurs finaux, en passant par les différentes phases de production (impliquant une combinaison de la transformation physique et l'apport de services aux différents producteurs) et de livraison aux clients finaux (Kaplinsky et Morris, 2001). La chaîne de valeur ajoutée de la culture de manioc est investie de trois fonctions notamment :

### **- La fonction production**

Elle est le socle d'une filière. Cette fonction regroupe à la fois les acteurs de la production, les systèmes de production et les différentes activités ou combinaisons des facteurs de production. La fonction production regroupe les producteurs, les fournisseurs d'intrants spécifiques, les encadreurs, les organisations paysannes et unions de producteurs. Dans le cadre de cette étude, la fonction production est l'ensemble coordonné des activités de production (installation des plantations, entretien, récolte, suivi de production, etc...) mener par des acteurs tels que les producteurs, les fournisseurs d'intrants spécifiques, les encadreurs, les organisations paysannes et unions de producteurs, la main d'œuvre à travers un système propre à la filière (Biaou, 1987).

### **- La fonction transformation**

Cette fonction est composée essentiellement des transformateurs. Ce maillon de la chaîne est composé des unités traditionnelles ou artisanales de transformation, des usines de transformation semi-industrielles. Pour Biaou (1987) La transformation traditionnelle ou artisanale est la plus développée au Bénin. Elle est manuelle et permet d'obtenir des produits destinés au marché national.

### **- La fonction commercialisation**

Elle est définie comme un ensemble d'activités qui permet à un produit de passer du stade de la production primaire à celui de la consommation. Ces différentes fonctions sont de trois natures à savoir :

- les fonctions d'échanges (collecte et distribution) ;
- les fonctions physiques (transformation, stockage et transport) ;
- les services rendant possibles l'accomplissement des deux (02) premières catégories de fonctions (financement, prise de risque, emballage) Biaou (1987).

### **- Compte d'exploitation**

Le compte d'exploitation est un compte financier qui résume deux (02) sous compte à savoir le compte de production et le compte de charge d'une entreprise au cours d'un exercice comptable. C'est donc un état qui rend compte des résultats de l'entreprise pendant l'exercice c'est-à-dire un compte qui contient tous les apports du professionnel au sein de son entreprise (au crédit, colonne droite) et les dépenses personnelles prises en charge par l'entreprise (au débit, colonne gauche) Biaou (1987).

### **- Compte de Production**

Selon Quenum (2013), le compte de production est essentiellement constitué par le Produit Brut d'Exploitation. Le PBE est un indicateur de base qui fait part de la valeur de tous les biens produits sur Analyse de la rentabilité financière des chaînes de valeur ajoutée de la culture de manioc dans la commune de Pobè, l'exploitation au cour de la durée d'exercice qui peut être l'année, la campagne agricole ou un cycle. Autrement dit, le PBE est le total des ventes des produits issus de cette exploitation. Il est un très bon indicateur de l'activité d'une exploitation et permet notamment d'appréhender la taille d'une exploitation et de connaître sa part de marché dans son secteur. C'est le compte qui présente la valeur de la production.

### **- Compte des charges**

Ce compte prend en compte quatre (04) formes de charges supportées par l'exploitant. Nous avons au prime abord, les Consommations Intermédiaires (CI) qui prennent en compte l'ensemble des biens et services qui sont détruit ou transformés lors du processus de production ou soient incorporés au produit. Elles sont nécessaires pour la production. Ensuite, on a les frais liés à la main d'œuvre (Cm) qui concernent les coûts liés aux opérations

culturelles. Après, on a les frais généraux qui prennent en compte les impôts et taxes liés à la production. Enfin, on a la dotation aux amortissements qui concerne la valeur de l'amortissement des matériels observés au cours de l'exercice.

#### **- Valeur ajoutée**

C'est la différence entre le PBE et les consommations intermédiaires d'une exploitation. C'est la valeur qui permet de mesurer la contribution exacte d'une entité de production à la création de richesse (Quenum, 2013). Elle sert à rémunérer les agents économiques qui concourent au fonctionnement de l'entreprise. Ces agents économiques sont répartis en 03 catégories à savoir : Les salariés, les apporteurs de capitaux et les administrations. L'entreprise elle-même a une partie de la valeur ajoutée non distribuée qui constitue de réserve indispensable au futur investissement.

#### **- Résultat Net d'Exploitation (RNE) et Résultat Net (RN)**

Le RNE est obtenu à partir d'une extraction des dotations aux amortissements des équipements, des impôts afférents et des frais financiers de la valeur ajoutée (Quenum, 2013). Il représente la recette dégagée par les activités d'exploitation de l'entreprise. De cet agrégat, nous obtenons le résultat net (RN) qui est donné par la différence entre le résultat net d'exploitation et les coûts liés à la main d'œuvre. Ces agrégats sont des indicateurs du compte résultat et permettent d'effectuer une évaluation de la rentabilité au sein de l'exploitation. Analyse de la rentabilité financière des chaînes de valeur ajoutée de la culture ananas dans la commune de Pobè.

#### **- Rentabilité financière**

La rentabilité financière constitue un élément privilégié pour l'évaluation de la performance des entreprises. Les analystes économiques distinguent deux sortes de rentabilité que sont la rentabilité financière et la rentabilité économique. La rentabilité financière exprime le revenu financier (profits, intérêts) d'un agent alors que la rentabilité économique exprime les avantages ou les gains pour la collectivité dans son ensemble.

En d'autres termes, la rentabilité financière se rapporte aux revenus et aux coûts observés, reflétant les prix du marché réel reçus par les producteurs, les commerçants ou les transformateurs dans le système agricole (Oloukoï, 2004). Pour Terpend (1997) : «La détermination des coûts de revient de la filière, lorsqu'ils sont rapprochés des prix de vente,

permet de mieux situer la rentabilité strictement financière de la filière. Cette rentabilité peut être étendue à toute la filière dans son ensemble ou bien morcelée par transaction et fonction». De plus, selon Dovonou (2004), la rentabilité financière nette d'une activité est la différence entre la valeur et le coût de la production calculés sur la base des prix observés sur le marché. L'estimation de cette différence indique le niveau de rentabilité. Elle est donc mesurée à partir des indicateurs issus du compte résultat du compte d'exploitation.

## **2.2. Étude empirique**

Plusieurs études ont porté sur la culture, la transformation et la commercialisation de manioc.

### **\*Production**

Savi (2009), a étudié l'évolution de six prédateurs introduits du Brésil au début des années 90 pour la lutte biologique contre les acariens verts du manioc (AVM). Il ressort de son analyse que deux se sont établis au Bénin. A cet effet, il s'agit : *Typhlodromalus manihoti* et *T. aripo*. *T. manihoti* préfère les zones de forêts humides tandis que *T. aripo* couvre la plupart des zones agro - écologiques à l'exception des zones sèches du nord Bénin. Sur l'action combinée de ces deux prédateurs, les populations d'AVN sont réduites de 2 / 3 en moyenne et le rendement en racine accru de 1 / 3. Au Bénin, la valeur économique ajoutée due à l'impact de *T. aripo* est estimé à 149 dollars par hectare par an. De même le champignon *Néozygites tanajoae* peut compléter l'action de deux prédateurs. Introduite également du Brésil depuis le milieu des années 1990, il a été lâché à INA (Alibori) et à Adjohoun dans l'Ouémé d'où il se disperse bien qu'un peu plus lentement que les prédateurs et attaque les acariens verts du manioc. Il montre à cet effet que les variétés améliorées à haut rendement de manioc tel que Agric au sud et centre du pays et la variété locale Idiléru ont permis à l'ennemi naturel *T. aripo* de l'acariens verts de s'établir. Les pertes des récoltes sont ainsi réduites en moyenne de 75 %. Donc, le contrôle des ravageurs par *T. aripo* devrait entraîner un surplus économique net chez le producteur de plus de 10 millions de dollars en 2000.

Melifonwu (2000), quant à lui a développé les contraintes liées à la production des cultures maraîchères. Ainsi, le criquet puant *Zonocerus variegatus* constitue l'espèce de sauteriau la plus nuisible aux cultures surtout le manioc et certaines cultures maraîchères au sud du Bénin. Au nord, principalement dans le département de l'Alibori, c'est *Hieroglyphus daganensis* qui constitue le principal problème sur le mil et sorgho ; ce qui fait que le SVP de la DAGRI

utilise d'importante quantité de produits chimiques chaque année pour venir à bout de ce fléau. Ainsi, en vue de réduire l'impact négatif de l'utilisation massive de ces pesticides sur l'environnement, il a mis au point et testé avec succès deux souches de champignon *Métarhizium anisopliae* 191 609 contre ZVA et le Green Muscle contre les autres sauteriaux. En 1996 et 1997, les APV et les RDR des départements de l'Alibori et du Borgou ont été formés sur l'utilisation de ce champignon. En 1998, 18 brigades villageoises de lutte phytosanitaire ont été initiées et formées par LUBILOSA dans le Couffo et le Mono.

Kotchoffa (2002) a analysé qu'il existe trois méthodes de multiplication rapide de boutures de manioc (méthode du panier, méthode des tas et méthodes des trous). Elles permettent d'obtenir de 60 à 80 boutures par tige contre 15 à 25 boutures par tige avec la méthode traditionnelle des producteurs en un même intervalle de temps (6 mois). Dans son étude, il a également montré que ces méthodes utilisent les matériaux locaux biodégradables.

Pour James (2000), plusieurs contraintes handicapent la production du manioc. Ainsi, il a établi une base des données sur les résultats des enquêtes extensives et saisonnières sur les ravageurs et maladies du manioc. Il a découvert et décrit à cet effet deux nouvelles maladies (*Curvularia*), qui causent la flétrissure des feuilles et tiges, et *Nattrasia* qui cause des pourritures des racines et tiges en Afrique de l'Ouest y compris le Bénin.

Il ressort de ces analyses que la disponibilité de la terre en grande quantité, de la main - d'œuvre et de la qualité du manioc sont facteurs de la rentabilité positive.

### **\*Transformation**

Pour Gbaguidi (2002), la mise au point d'une technologie simple pour produire une farine de manioc utilisable en boulangerie et pâtisserie peut être utilisée seule, ou mélangée à la farine de blé pour fabriquer des produits habituellement faits avec la farine de blé. Il estime donc que nous pouvons produire du "*atchomon*" 100 % manioc, le "*Yovo-doko*" et le "*pâté*" avec 50 % manioc et 50 % blé, des biscuits contenant 50 à 100 % de farine de manioc et du pain 20 % manioc. Il affirme en plus que l'introduction de la trancheuse à manioc dans la production traditionnelle du "*lafou*" dans la région de Kétou, a pour conséquence la diminution de 24 à 48 heures de la durée de rouissage (fermentation en milieu liquide) et la réduction de la formation des arômes déplaisant issus de la fermentation prolongée du processus traditionnel.

Ce même auteur pense que concernant l'amélioration de la conservation des cossettes de manioc, la durée de conservation des cossettes tranchées est plus longue (4 à 6 mois) que celle des cossettes traditionnelles (1 mois maximum) surtout lorsqu'elles sont conservées dans des structures de stockage appropriées : cossettes conditionnées dans des emballages de propylène et stockées dans des cases en banco ou des greniers en terres fermés.

Selon Egounlety (2001), le manioc a été transformé en farine par des groupements de femmes transformatrices de manioc. Cette farine a été substituée à l'amidon de manioc ou à la farine de blé à des niveaux variables pour la production de pain, de biscuits, de galettes, d'amuses gueule (*atchomon*) et de gâteaux. A travers son étude, le rendement en farine, déterminé grâce aux femmes productrices et des consommateurs sont estimés à 28, 5 %. En boulangerie, il a été possible de substituer 15 % et 27 % de la farine de manioc à la farine de blé de haute qualité boulangère pour la production du pain français mie et du pain français baguette. Pour lui, les biscuits, les galettes, les amuse - gueules et les gâteaux ont été produits par substitution de la farine de blé ou l'amidon de manioc de 30 à 100 % à la farine de manioc. Ces aliments ont été très appréciés par les productrices et les consommateurs, certains étant meilleurs aux produits issus de l'amidon de manioc. Il a montré à travers des enquêtes que la farine de manioc offre de nouvelles perspectives pour la diversification des aliments à base de manioc.

L'analyse faite par Fakambi (2004), révèle que la technologie traditionnelle de production du gari a été améliorée par la mécanisation du râpage et du pressage, deux étapes pénibles et consommatrices de temps et l'introduction de foyers améliorés afin de réduire la consommation d'énergie fournie par le bois de chauffage. La râpuration de manioc a été enrichie avec du soja à des teneurs variant de 2 à 10 kg pour 100 kg de manioc. Pour lui, la perte de matières enregistrées au cours de la production de gari ordinaire ou du gari protéiné sont essentiellement dues à l'épluchage et du pressage. Les rendements commerciaux en gari ordinaire, en gari enrichis / fortifiés ont été de 22, 4 % et 24, 6 à 32, 8 % respectivement. Il a montré aussi que l'incorporation du soja à la râpuration de manioc n'a pratiquement pas d'effet sur la granulométrie des aliments enrichis. De plus, les gari enrichis à faibles proportions de soja ont un pouvoir d'absorption d'eau supérieur à celui du gari ordinaire. Le gari protéiné à 6 % de soja a été le plus accepté et est actuellement vulgarisée auprès de plusieurs groupements féminins béninois de production de gari.

Quant à Savi (2003), la cautérisation des différents types d'unité de production de gari a donné essentiellement cinq classes en fonction des années d'expérience et de l'utilisation ou non des pratiques améliorées de production et de transformation. Ainsi, les cinq classes ont les dénominations suivantes : la classe des moins expérimentées, la classe des modernistes, la classe des grosses productrices, la classe des plus expérimentées et la classe des groupements. Il conclut donc que l'appartenance à une classe donnée détermine l'appui à apporter à cette unité.

Ahounsou et *al.*, (2001) ont montré les performances techniques et économiques de deux trancheuses manuelles et de deux trancheuses motorisées. Ils ont affirmé que les deux trancheuses manuelles et une motorisées présentent de bonnes performances et ont été bien appréciées par les transformatrices. La trancheuse motorisée a une capacité horaire de 600 Kg / h en moyenne, un taux de brisure des cossettes de 5 %. La trancheuse manuelle a une capacité horaire de 130 Kg par heure, un taux de brisure de cossette de 5,3 %. La trancheuse – éminceuse est recommandée pour la fabrication des cossettes ayant une épaisseur inférieure à 1 cm. Elle permet de trancher environ 200 Kg de manioc par heure avec un taux de brisure des cossettes de 3 %.

En somme, les dérivés issus de la transformation du manioc sont : *atchomon*, *Yovo-doko pâté*, *lafou*, gâteaux et le gari. Ces dérivés sont facteurs de la rentabilité de la transformation du manioc.

### **\*Commercialisation**

Selon Savi (2003), la commercialisation de gari est caractérisée par la présence du produit sur le marché toute l'année, la gamme variée de qualité et la grande fluctuation des prix. La libre concurrence explique la non organisation des acteurs sur le terrain. Les flux externes et internes drainent le produit des centres de production vers ceux de distribution et de consommation : les centres urbains. Les acteurs sont des détaillants des grossistes qui font des marges bénéficiaires en fonction de leurs positions.

L'apport de Hessionon (1996) sur l'impact de la culture du manioc sur le développement socio-économique de la commune rurale d'Ikpinlè a montré que les rémunérations journalières sont estimées de façon suivante : 483 F CFA pour le défrichage du sol, 665 F

pour le labour, 425 F pour le sarclage, 470, 50 F pour l'épluchage et le lavage, 311, 4 F pour le pressage, 502 F pour la cuisson. A Ikpilè, les activités de manioc procurent aux producteurs un revenu moyen annuel de 112 605 F CFA pour les coûts moyens annuels de 180 421 F. Il ressort après une étude comparée des différents revenus que les transformateurs dégagent le plus gros revenu. Celui-ci est donc à la hauteur de la complexité du travail de transformation.

Selon la Stratégie Economique élaborée en 2006 par les acteurs de filière manioc et les institutions du Cameroun, il a été constaté que la commercialisation du manioc est assurée par des acteurs qui ne sont pas des professionnels de la commercialisation. Des vendeurs impliqués peuvent être regroupés en deux catégories : les détaillants, les grossistes et semi-grossistes. Les détaillants jouent plusieurs rôles : les vendeurs-producteurs ; les vendeurs-transformateurs ; les vendeurs-producteurs-transformateurs ; et les revendeurs. Ainsi, le commerce de gros se fait par l'intermédiaire des collecteurs qui sillonnent les campagnes. Les exportations de manioc du Cameroun ont enregistré une croissance en quantité et en valeur de 22% en 2008 (AGRISTAT N° 16). Elles sont dirigées principalement vers les pays de la sous-région CEMAC (Gabon, République Centrafricaine, Guinée Equatoriale, République du Congo). Le deuxième courant des exportations se dirige vers les pays du Nord à destination de la diaspora africaine. Une part importante des exportations du manioc, tous produits confondus, s'est élevée à 645 133 tonnes en 2008.

Sodjinou (203) a étudié la production du manioc et ses dérivés dans la commune de Savè. Il résulte de cette étude qu'il existe deux (02) types de commerce dans la commune de Savè : le commerce du manioc frais et le commerce de ses dérivés. Pour eux, il est rare ou presque inexistant de trouver un commerçant qui opère à la fois sur le manioc frais et sur les dérivés. Cependant, le seul commerçant peut disposer de plusieurs produits dérivés pour ses opérations. La vente du manioc frais est limitée très souvent aux lieux de production. Le gari est vendu avec une mesure locale appelée *Ishuwon* équivalent à environ 1 Kg variant entre 100 à 300 F selon la saison ou en bassine contenant environ 10 *Ishuwon* dont le coût varie entre 1500 et 3000 F. C'est pendant la saison des pluies que les dérivés de manioc connaissent leur hausse de prix en raison d'une part, de la cherté de la matière première, et les différents problèmes rencontrés par les transformateurs. Dans cette commune de Savè, plusieurs acteurs

interviennent dans la commercialisation. Il s'agit des producteurs, des transformateurs, des grossistes, des détaillants et des consommateurs.

Dans son analyse au plan national, Ahouassa (2000) a fait remarquer que le prix d'achat du manioc varie d'un arrondissement à un autre. Les raisons sont en effet le niveau de production et de transformation du manioc, la position géographique et l'existence ou non des vois de désertes car les transformateurs achètent le manioc sur billon et doivent le transporter jusqu'à domicile. Ainsi, les arrondissements plus proches et dont l'accès est facile surtout par une voie bitumée vont connaître la visite de plusieurs transformateurs et par conséquent le prix de vente sera relativement plus élevé dans ces localités que dans les arrondissements d'accès difficile. Le prix élevé sur un plateau est de 17, 5 F par Kg en moyenne. L'amortissement varie également d'un arrondissement à un autre et dépend surtout du degré de technicité au niveau de chaque arrondissement. L'amortissement moyen est 9, 7 F / Kg. Ce qui montre que la transformation du manioc en gain est rentable dans la commune même si cette rentabilité varie d'un arrondissement à un autre.

La variation du prix des dérivés issus de la transformation du manioc est facteur de la rentabilité de la commercialisation du manioc.

Au regard de ces différents travaux, la production, la transformation et de la commercialisation du manioc n'ont pas été abordés de façon spécifique dans la Commune de Pobè, ce qui justifie la motivation de vouloir apporter une contribution sur une telle recherche à l'échelle locale afin de toucher la sensibilité réelle du problème.

## **Paragraphe 2 : Cadre méthodologique de la recherche**

Dans une œuvre de recherche scientifique, la méthodologie est l'ensemble des démarches entreprises pour atteindre les objectifs fixés. Ainsi, dans ce paragraphe du travail, il s'agit de présenter les méthodes d'analyse et la collecte des informations.

### **2-1-Méthodes d'analyse**

Les méthodes d'analyse utilisées dans ce mémoire sont complémentaires et se justifient à partir de leur pertinence pour l'atteinte des objectifs de recherches et la vérification des hypothèses. Ainsi, les méthodes d'analyses utilisées se justifient en référence aux hypothèses posées.

*H1 : L'activité de production de manioc dégage une valeur ajoutée plus élevée que les autres activités.*

Trois niveaux essentiels sont à considérer dans la chaîne de valeur ajoutée. Il s'agit de la production, de la transformation et de la commercialisation. Pour analyser le niveau de la valeur ajoutée de ces différents maillons de la chaîne, nous utiliserons la méthode d'analyse descriptive. Ainsi pour vérifier cette hypothèse, nous réaliserons des tableaux et des graphiques ; nous élaborerons les comptes d'exploitations puis nous déduirons la valeur ajoutée à partir d'un ensemble d'indicateurs. A cet effet, nous expliquerons les méthodes de calcul de ces indicateurs. Ces indicateurs ont été calculés par rapport à la saison écoulée chez les producteurs, à la transformation tout au long de la saison passée chez les transformateurs et enfin la vente aux opérations de commercialisation tout au long de la saison passée chez les commerçants.

La valeur ajoutée se calcule à partir du compte d'exploitation. En effet, le compte d'exploitation fait part des ressources et emplois issus de l'exploitation. Les ressources de ce compte sont appelées «Produits» et les emplois «Charges». Les produits représentent le produit brut d'exploitation (PBE) et non les livraisons ni leurs règlements. Les charges quant à elles sont réparties en consommations intermédiaires (coût des intrants), coût de la main d'œuvre (Cm), et dotation aux amortissements effectivement utilisées au cours de l'exercice. Ces charges se décomposent en coûts variables (cv) et en coûts fixes (Cf).

Les coûts variables comprennent les coûts des intrants (Ci) et de la main - d'œuvre (Cm). Le coût de la main - d'œuvre (Cm) tient compte de toutes les opérations culturales.

Les coûts fixes prennent en compte les facteurs de production dont la durée d'utilisation dépasse un an. Elle concerne les coûts liés à la terre et aux autres instruments spécifiques de travail dont on évalue le coût à travers la dotation aux amortissements.

On obtient donc :

$$VA = \text{Produit Brut d'Exploitation} - \text{Consommation intermédiaire}$$

L'hypothèse H1 qui stipule que la production du manioc dégage une valeur ajoutée plus élevée que les autres activités sera vérifiée à condition que les valeurs ajoutées issues respectivement de la transformation et de la commercialisation soient inférieurs à celui issue de la production.

*H2 : Les différents maillons sont rentables.*

La valeur du produit final incorpore la valeur de tous les facteurs qui ont concouru à la production. Outre la valeur des consommations intermédiaires, elle tient donc compte des flux de dépenses sur la période liée : (i) au service financier qui rend possible nombre d'activités productives, (ii) aux taxes et impôts divers et enfin à la dotation aux amortissements. La différence entre la valeur ajoutée et ces derniers facteurs donne le Résultat Net d'Exploitation (RNE). En d'autres termes, le RNE représente le bénéfice d'exploitation obtenu une fois déduit du PBE, tous les coûts d'exploitation de la campagne excepté les coûts de la main - d'œuvre : consommations intermédiaires, frais financiers et amortissement. Il est donné par la formule :

$$\mathbf{RNE = PBE - (consommation\ intermédiaire + frais\ financiers + taxes + frais\ d'amortissement)}$$

Il représente le résultat issu de l'exploitation. Il ne prend pas en compte la valeur du travail fourni pour son obtention. Le coût du travail fourni est appelé rémunération de la main - d'œuvre. Une soustraction de la rémunération de la main d'œuvre de ce RNE va nous permettre maintenant d'avoir le résultat net même de l'exploitant.

$$\mathbf{RN = RNE - Cm}$$

Ces derniers indicateurs seront utilisés pour mesurer la rentabilité financière dans le cadre de notre travail ; ceci en raison des exigences du contexte de notre étude.

L'hypothèse H2 sera confirmée si les résultats nets d'exploitation issus de tous les différents maillons sont positifs.

## **2- 2-Collecte des informations**

En vue de mieux tester les hypothèses formulées dans notre étude et pour atteindre les objectifs fixés ci-dessus, nous avons utilisé des données primaires (obtenues auprès des acteurs des différents maillons) et secondaires (obtenues à partir de la recherche documentaire).

### **2-2-1. La recherche documentaire**

La recherche documentaire est faite dans divers centres et institutions tels que : la bibliothèque et centres de documentation de la Faculté des Sciences Agronomiques (BIDOC), la médiathèque de la FASEG, le centre de documentation du SCDA de Pobè, le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), SRPH de Pobè, l'INRAB, Sécurité

Alimentaire (ONASA). Nous avons également exploré des documents virtuels disponibles sur l'internet.

### **2-2-2- Collecte de données**

La collecte des données est réalisée à partir d'une population mère sur laquelle nous avons constitué un échantillon représentatif. C'est-à cet échantillon que nous avons adressé des questionnaires d'enquête pour collecter des informations. Le dépouillement, le traitement et l'analyse ont ensuite suivi.

### **2-2-3- Échantillonnage**

La production du manioc se pratique dans tous les cinq (05) Arrondissement de Pobè. Il s'agit de : Pobè centre, Igana, Ahoyéyé, Issaba et Towé. Dans l'impossibilité de parcourir tous les villages, deux villages ou quartiers de ville ont été choisis par Arrondissement.

Le choix des personnes enquêtées repose sur un certain nombre de critères que sont :

- avoir au moins dix huit (18) ans pour avoir le sens de discernement ;
- être producteur du manioc et savoir la notion de la rentabilité ;
- être transformateur de manioc en gari pour connaître la rentabilité ;
- être vendeur de gari pour connaître le prix de ce produit par mesure de vente.

Ces critères sont choisis, du fait de la complexité de la production, de la transformation du manioc en gari et de la commercialisation dans la Commune de Pobè.

Pour l'enquête, l'unité d'observation est le ménage agricole et une fois un ménage identifié, il a été question d'interviewer le chef de ménage ou son représentant qui remplit dans une certaine mesure les critères établis.

La taille de l'échantillon a été déterminée par la formule  $n = T \times M$ .

Avec :

$n$  = taille de l'échantillon par village ;

$T$  = nombre de ménages agricoles par village ;

$M$  = taux d'échantillonnage fixé à 5 % à cause de l'effectif pléthorique des producteurs de manioc dans la commune de Pobè

En procédant ainsi par village choisi, nous avons pour l'arrondissement de Pobè :

$$n = T \times M \text{ ou bien } n = \frac{T \times 5}{100}$$

$$n = \frac{100 \times 5}{100} = 5$$

La même formule a été appliquée aux autres arrondissements. Ainsi le tableau I présente l'effectif des producteurs par Arrondissement.

**Tableau I** : Échantillonnage des producteurs

Arrondissements	villages	Effectif total des producteurs de manioc	Échantillon
<b>Pobè</b>	Ossomou I	100	5
	Pobè-Nord		
<b>Towé</b>	Towé	244	12
	Chaffou		
<b>Issaba</b>	Onigbolo	379	19
	Issaba		
<b>Ahoyéyé</b>	Ahoyéyé	203	10
	Oké-Ita		
<b>Igana</b>	Ihoro	155	8
	Igana centre		
<b>Total</b>		<b>1081</b>	<b>54</b>

*Source* : SCDA-Pobè et résultats de calculs, juin 2016

Au total, 54 producteurs de manioc provenant des cinq arrondissements sont soumis aux enquêtes. Le tableau II présente la taille de l'échantillonnage des transformateurs.

**Tableau II** : Échantillonnage des transformateurs

Commune	Effectif	Taux d'échantillonnage	Echantillon
<b>Pobè</b>	15	100 %	15

*Source* : SCDA-Pobè et résultats de calculs, juin 2016

Au total 15 transformateurs de manioc en gari ont été enquêtés dans le but d'avoir des informations fiables sur la rentabilité de la transformation du manioc. Le tableau III présente l'échantillonnage des commerçants.

**Tableau III** : Échantillonnage des commerçants

Commune	Effectif	Taux d'échantillonnage	Echantillon
Pobè	10	100 %	10

*Source* : Marie de Pobè et résultats de calculs, juin 2016

Au total, 10 commerçants grossistes reconnus légalement par la Mairie de Pobè ont été enquêtés dans le but d'avoir des informations sur la rentabilité de la commercialisation de manioc dans la commune de Pobè.

### **2-3- Présentation du questionnaire**

Dans le cadre de notre travail, nous avons rédigé trois questionnaires orientés chacun vers les acteurs des trois différents maillons de la chaîne de valeur ajoutée de manioc. Pour chacun de ces trois types de questionnaire, nous aurons à renseigner sur la localisation de la zone d'étude. Le questionnaire producteur est structuré en trois parties : le statut du producteur, l'information sur la production et le compte de production. Les deux autres questionnaires sont structurés en deux parties : l'information sur la société ou le groupement et le compte de production. Enfin, il faut noter que pour le calcul des coûts de production, un tableau annexe a été joint aux différents questionnaires.

#### **2-3-1- Travaux de terrain**

Les travaux de collecte de données se sont déroulés du 1er au 22 juillet 2016, soit une durée de 22 jours. A cette phase de nos recherches, nous avons dans un premier temps réalisé une enquête exploratoire qui nous a permis de maîtriser les techniques d'entretien, la durée de l'entretien, et de mieux cerner les contours du thème de recherche en tenant compte des réalités du terrain. Cette phase nous a aussi permis de nous familiariser avec les villages d'enquête et une prise de contact avec les producteurs et les transformateurs. Dans un second temps, nous nous sommes orientés vers les acteurs prévus dans notre échantillon et ceci par village. Malgré la non disponibilité des acteurs (ceux-ci étant préoccupés par leurs activités), nous avons pu enquêter cinquante quatre (54) producteurs, quinze (15) transformateurs et dix (10) commerçantes grossistes choisis au hasard.

### **2-3-2-Dépouillement et traitement des données**

A l'issue des travaux de terrain et sur la base de l'outil de collecte (questionnaire), une fiche de dépouillement a été élaborée en organisant le contenu par élément de similitude, de divergence et de particularité ou spécificité au niveau de chaque CVA.

Le traitement des données et informations concerne principalement la codification et le dépouillement des fiches d'enquêtes, des guides d'entretien et des grilles d'observation. Les fiches d'enquête sont traitées manuellement. Par ailleurs, le logiciel Word 2007 a permis de faire la saisie et la mise en forme du texte et Excel 2007 à calculer certains paramètres, à élaborer les tableaux et à construire les graphiques.

### **2-4- Difficultés rencontrées**

Comme tout chercheur nous avons été confrontés à des difficultés sur le terrain. Nous pouvons citer entre autres :

- la mémoire courte des producteurs et des commerçantes sur les recettes issues de leurs activités ;
- l'impraticabilité des voies d'accès aux milieux ;
- le manque de collaboration de certains producteurs et commerçantes ;
- la non disponibilité des producteurs à répondre à nos différentes questions.

Ces difficultés ne nous ont pas empêchés d'avoir des informations fiables sur l'analyse de la rentabilité financières des chaînes des valeurs ajoutées de la culture de manioc dans la Commune de Pobè à cause de notre détermination à aboutir à la fin de notre enquête.

**CHAPITRE III**  
**CADRE EMPIRIQUE DE L'ETUDE**

### CHAPITRE III : CADRE EMPIRIQUE DE L'ÉTUDE

Ce chapitre prend en compte les résultats issus de nos travaux de terrain (paragraphe 1) puis la confirmation ou l'infirmité des hypothèses à partir de ces résultats pour en déduire des suggestions (paragraphe 2).

#### Paragraphe 1 : Présentation et analyse des résultats

La présentation et l'analyse des résultats se font en références aux objectifs ci-dessus posés dans le chapitre 2. Ainsi, cette partie est structurée autour de deux axes à savoir : le niveau de création de richesse des différents maillons et la rentabilité des différents maillons.

#### 1- Analyse du niveau de création de richesse des différents maillons

L'analyse du niveau de création de richesse des différents maillons est faite à partir de trois indicateurs issus du compte de production et dont les méthodes de calcul ont été renseignées dans le chapitre 2. Ainsi, ce paragraphe est consacré à l'analyse comparative entre les différents maillons de la CVA de manioc, ceci après une analyse détaillée des différents résultats au niveau de chaque maillon.

#### 1-1-Analyse du niveau de création de richesse des producteurs de manioc dans la commune de Pobè

L'analyse du niveau de création de richesse des producteurs de manioc dans la Commune de Pobè est appréhendée à travers les statistiques descriptives de la superficie emblavée, du PBE des producteurs, de la CI des producteurs et de la VA des producteurs. Le tableau IV présente les statistiques descriptives de la superficie emblavée.

**Tableau IV** : Statistiques descriptives de la superficie emblavée.

	Producteurs enquêtés	Total	Moyenne	Minimum	Maximum
Superficie (Kantin <sup>1</sup> )	54	1807,5	33,472	2	162,5

*Source* : Enquête de terrain, Juin 2016

L'analyse de ce tableau a révélé que les producteurs de manioc ont emblavé en moyenne 33,472 kanton de superficies avec un minimum de 2 kanton et un maximum de superficies

---

<sup>1</sup> 25 kanton = 1 ha ou 1 kanton = 0,04 ha

emblavées estimé à 162,5 kanton. Le tableau V présente les statistiques descriptives du PBE des producteurs.

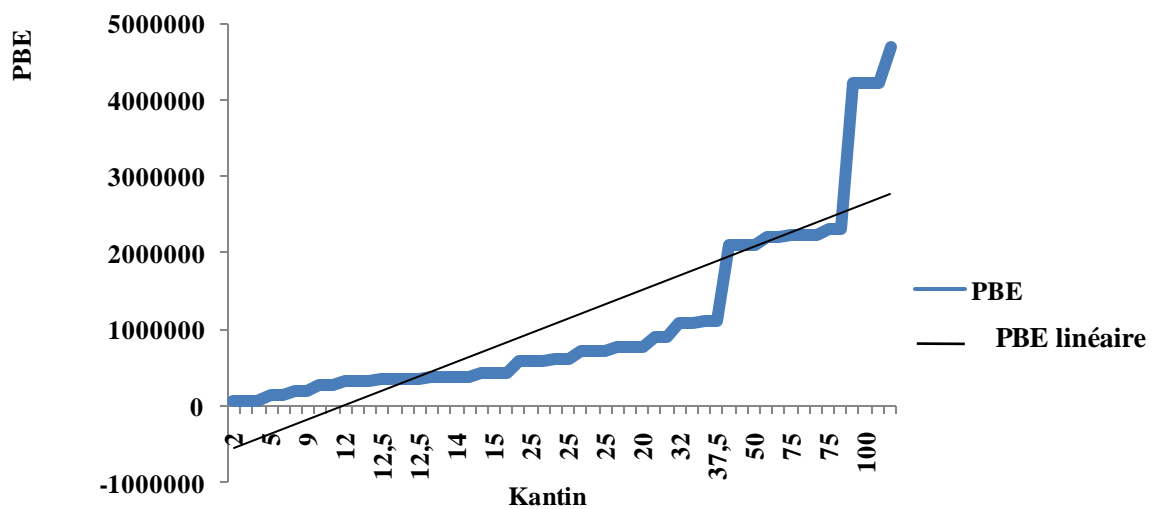
**Tableau V** : Statistiques descriptives du PBE des producteurs en FCFA.

	Producteurs enquêtés	Total	Moyenne	Minimum	Maximum
<b>PBE</b>	54	59 836 400	1 108 081,481	72 000	4 680 000

*Source* : Enquête de terrain, Juin 2016

Il ressort de l'analyse de ce tableau que pour un total de superficie renseigné auprès des producteurs estimé à 1807,5 kanton, le Produit Brut d'Exploitation (PBE) total de ces derniers est estimé à 59 836 400 FCFA pour la dernière saison, soit une moyenne de 1 108 081,481 FCFA avec un PBE minimum de 72 000 FCFA et un PBE maximum estimé à 4 680 000 FCFA. Le graphique 1 montre le niveau du PBE en fonction de la superficie emblavée.

**Graphique 1** : Niveau du PBE en fonction de la superficie emblavée.



*Source* : Enquête de terrain, Juin 2016

Une analyse du niveau du PBE en fonction de la superficie emblavée nous permet de dire que le niveau du PBE est une fonction croissante de la superficie emblavée. C'est-à-dire plus la superficie emblavée est importante, plus le niveau du PBE obtenu par le producteur l'est aussi. Cependant, certains producteurs se situent en dessous de la droite d'ajustement. Ces derniers ont un niveau de PBE beaucoup plus inférieur à ce qu'on devrait s'attendre avec la superficie emblavée. Ceci serait peut-être dû au manque de moyen financier nécessaire à

l'entretien du champ au cours de la campagne et au non-suivi des étapes de l'itinéraire technique enseigné par les Agents de la SCDA. Le tableau VI présente les statistiques descriptives de la CI des producteurs.

**Tableau VI** : Statistiques descriptives de la CI des producteurs en F CFA.

	<b>Producteurs enquêtés</b>	<b>Total</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Minimum</b>	<b>Maximum</b>
<b>CI</b>	<b>54</b>	<b>2 484 850</b>	<b>46015,7407</b>	<b>6500</b>	<b>78000</b>

*Source : Enquête de terrain, Juin 2016*

L'analyse de ce tableau montre que les producteurs enquêtés ont utilisé en moyenne une Consommation Intermédiaire (CI) de 2 484 850 avec une CI moyenne de 46015,7407. Les extrémités minimum et maximum sont respectivement 6500 et 78 000. Cette statistique se justifie par l'usage des labours, du carburant, de l'eau des paniers et des paires de gants qui constituent le CI. Ainsi, de ces deux indicateurs on peut déduire la Valeur Ajoutée (VA) définie comme la création de la richesse et obtenir à partir de la différence entre le PBE et la CI comme mentionné au chapitre 2. Le tableau VII montre les statistiques descriptives de la VA des producteurs.

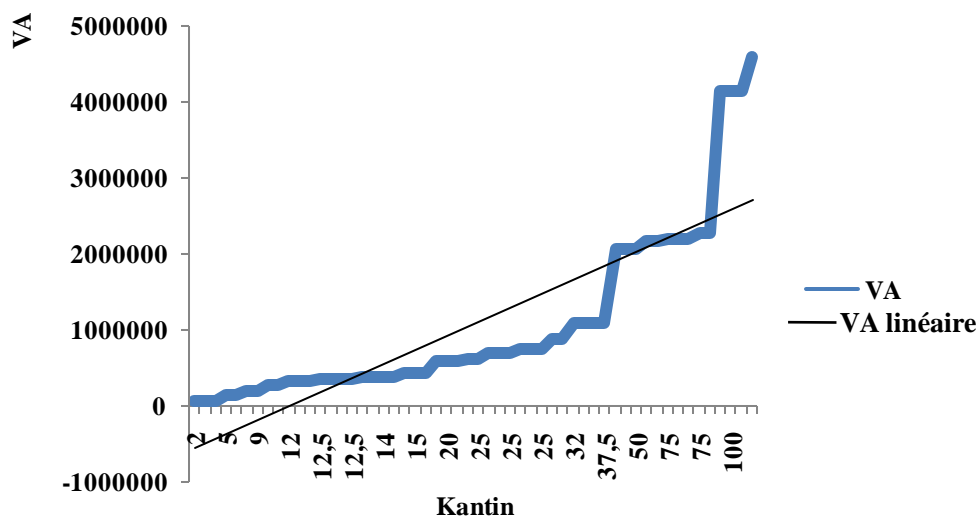
**Tableau VII** : Statistiques descriptives de la VA des producteurs en F CFA.

	<b>Producteurs enquêtés</b>	<b>Total</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Minimum</b>	<b>Maximum</b>
<b>VA</b>	54	57 351 550	1 062 065,74074	65500	4 602 000

*Source : Enquête de terrain, Juin 2016*

A travers ce tableau, les producteurs enquêtés ont une VA moyenne estimée à 1 062 065,74074 FCFA avec une VA minimum de 65500 et une VA maximum observée estimée à 4 602 000 FCFA. Les résultats montrent que tous les producteurs ont une VA positive. Une analyse du niveau de la richesse créée par rapport à la superficie emblavée des producteurs enquêtés nous permet de dire que la VA est une fonction croissante de la superficie emblavée (voir graphique 2).

**Graphique 2 :** Niveau des VA en fonction de la superficie emblavée.



Source : Enquête de terrain, Juin 2016

Une analyse approfondie de ce graphique (en relation avec la droite d'ajustement) permet de distinguer trois (03) types de producteurs : ceux qui sont sur la droite d'ajustement, ceux qui sont en dessous de la droite et ceux qui sont au-dessus de la droite. Bien qu'ils aient tous des VA positives, les producteurs qui sont en dessous de la droite d'ajustement ont un niveau de VA inférieur à ce qu'ils devraient normalement avoir avec le même niveau de superficie emblavée. Ce résultat est dû à la faible mécanisation de l'agriculture, au difficile accès aux crédits agricoles, la mauvaise pratique de la comptabilité, au manque de formation, aux aléas climatiques et à l'inexistence d'Organisation Paysanne.

### 1-2- Analyse du niveau de création de richesse des transformateurs

L'analyse du niveau de création de richesse des transformateurs est facteur des statistiques descriptives de la VA des transformateurs, du PBE et CI des transformateurs. Le tableau VIII présente les statistiques descriptives du PBE et CI des transformateurs.

**Tableau VIII :** Statistiques descriptives du PBE et CI des transformateurs en F CFA

	Transformateurs enquêtés	Total	Moyenne	Minimum	Maximum
<b>PBE</b>	15	15 778 000	10 51866,667	215000	3600000
<b>CI</b>	15	12 052 000	803466,666	15000	2685000

Source : Enquête de terrain, Juin 2016

L'analyse de ce tableau montre que le PBE moyen des transformateurs dans la Commune de Pobè est de 10 51866,667 pour une Consommation Intermédiaire moyenne de 803466,666. Le tableau IX décrit les statistiques descriptives de la VA des transformateurs.

**Tableau IX** : Statistiques descriptives de la VA des transformateurs en F CFA.

	<b>transformateurs enquêtés</b>	<b>Total</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Minimum</b>	<b>Maximum</b>
<b>VA</b>	15	3 726 000	248 400	200 000	915 000

*Source : Enquête de terrain, Juin 2016*

La différence entre le PBE et le CI donne la Valeur Ajoutée (VA). La VA de tous les transformateurs enquêtés est positive avec une VA moyenne estimée à 248 400 FCFA. La plus grande valeur ajoutée obtenue par les transformateurs enquêtés est estimée à 915 000 FCFA contre une valeur minimale de 200 000 FCFA. Ce rendement est du à l'utilisation des outils et méthodes de transformation archaïques, à la mauvaise pratique de la comptabilité et au manque de la publicité agressive.

### **1-3- Analyse du niveau de création de richesse des commerçantes**

La distribution et la commercialisation de manioc dans la commune de Pobè sont assurées essentiellement par des grossistes. Le tableau X montre les statistiques descriptives du PBE et CI des commerçantes

**Tableau X** : Statistique descriptive du PBE et CI des commerçants en F CFA.

	<b>Commerçants enquêtés</b>	<b>Total</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Minimum</b>	<b>Maximum</b>
<b>PBE</b>	10	10 350 000	1 035 000	150 000	2 100 000
<b>CI</b>	10	5 889 000	588 900	120 000	1 315 000

*Source : Enquête de terrain, Juin 2016*

Ce tableau montre que le Produit Brut d'Exploitation moyen enregistré par les commerçants est estimé à 1 035 000 FCFA pour une consommation intermédiaire moyenne estimée à 588 900 FCFA. La différence entre ces deux indicateurs (VA) est présentée dans le tableau XI.

**Tableau XI** : Statistique descriptive de la VA des commerçants en F CFA

	<b>Commerçants enquêtés</b>	<b>Total</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Minimum</b>	<b>Maximum</b>
<b>VA</b>	10	4 461 000	446 100	30 000	7 85 000

*Source* : Enquête de terrain, Juin 2016

La VA moyenne de tous les commerçants enquêtés est de 446 100 FCFA. La plus grande VA obtenue par ces derniers est de 2 100 000 FCFA contre une valeur minimale de 30 000 FCFA. Ce résultat se justifie par la mévente du fait que l'offre de la demande est supérieure à celui de la productivité, aux difficultés d'accès aux crédits agricoles et à la mauvaise pratique de la comptabilité.

Pour mieux comprendre l'analyse du niveau de création de richesse des différents maillons, il est nécessaire de présenter l'analyse de la rentabilité de ces différents maillons.

## **2 - Analyse de la rentabilité des différents maillons**

L'analyse de la rentabilité des trois maillons de CVA du manioc est faite à partir des indicateurs de résultats issus de leurs comptes d'exploitation. Ce paragraphe se présente autour de deux principaux indicateurs que sont le Résultat Net d'Exploitation et le Résultat Net.

### **2- 1-Analyse de la rentabilité des producteurs**

La viabilité d'une entreprise dépend de son compte d'exploitation et surtout de ses résultats. La statistique descriptive du RNE des producteurs est présentée dans le tableau XII.

**Tableau XII** : Statistiques descriptives du RNE des producteurs.

	<b>Observation</b>	<b>Total</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Minimum</b>	<b>Maximum</b>
<b>VA</b>	54	57 351 550	1 062 065,74 074	65 500	4 602 000
<b>Frais d'amortissement</b>	54	489 850	9 071, 2 962	750	42 000
<b>RNE</b>	<b>54</b>	<b>56 861 700</b>	<b>1 052 994, 444</b>	<b>64 750</b>	<b>4 560 000</b>

*Source* : Enquête de terrain, Juin 2016

Les Résultats Nets d'Exploitation (RNE) des producteurs sont positifs et varient de 64 750 FCFA à 4 560 000 FCFA avec un RNE moyen de 1 052 994,444 FCFA. Ces résultats

s'expliquent par le fait que plus de 75 % des producteurs de manioc dans la Commune de Pobè n'utilisent pas d'intrants agricoles et ne sont pas soumis à l'impôt.

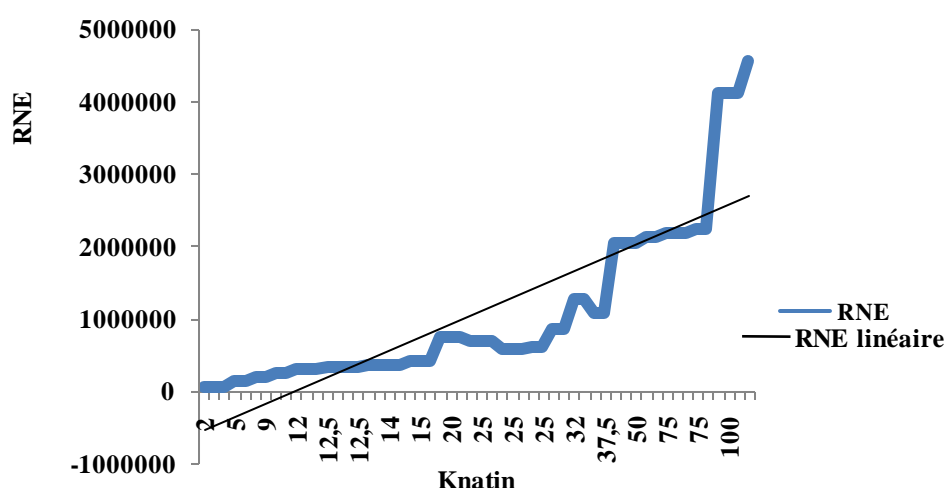
**Tableau XIII** : Statistiques descriptives du RN des producteurs en F CFA

	Producteurs enquêtés	Total	Moyenne	Minimum	Maximum
<b>RNE</b>	54	56 861 700	1 052 994,444	64 750	4 560 000
<b>Main d'œuvre</b>	54	16 580 550	307 047,2 222	13 800	791 000
<b>RN</b>	<b>54</b>	<b>40 281 150</b>	<b>745 947,2222</b>	<b>50 950</b>	<b>3 769 000</b>

Source : Enquête de terrain, Juin 2016

Les Résultats Nets (RN) des producteurs sont moins reluisants que les RNE ci-dessus mentionnés. Les RN obtenus des comptes d'exploitation des producteurs enquêtés sont variables. Il est en moyenne pour les 54 producteurs à 745 947,2222 FCFA. Il ressort de l'analyse de ce tableau que tous les producteurs (100 %) ont un Résultat Net positif. L'analyse du niveau des RNE des producteurs enquêtés en fonction de la superficie emblavée est illustrée par le graphique 3 ci – dessous.

**Graphique 3** : Niveau des RNE des producteurs en fonction de la superficie emblavée



Source : Enquête de terrain, Juin 2016

L'interprétation de ce graphique révèle que la droite d'ajustement obtenue est croissante et explique une relation croissante et positive entre le niveau des RNE et la superficie emblavée.

Les résultats de cet indicateur confirment ceux obtenus plus haut et les arguments avancés pour les expliquer sont aussi valables. De plus, les résultats obtenus sont dus à la variation des dotations aux amortissements des investissements des producteurs.

**Tableau XIV** : Statistiques descriptives des ratios R des producteurs

	<b>Producteurs enquêtés</b>	<b>Total</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Minimum</b>	<b>Maximum</b>
<b>RNE (F CFA)</b>	54	56 861 700	1 052 994,444	64 750	4 560 000
<b>CT (F CFA)</b>	54	19 555 250	362 134,259	25 050	1236000
<b>R = RNE / CT</b>	54	2, 907 746 002	2,907 746	2,584 8303	3,68 932 039

*Source* : Enquête de terrain, Juin 2016

Une étude des ratios du RNE rapporté au CT montre qu'en moyenne, les RNE des producteurs de manioc couvrent deux fois les coûts associés à la production (2,907 746 F CFA). Dans le même échantillon des producteurs, il y a un producteur pour qui le RNE fait plus de trois fois son CT (3,68 932 039). Et un autre producteur pour qui le RNE couvre deux fois son coût total (2,5 848 303).

## 2-2- Analyse de la rentabilité des transformateurs

La survie d'une unité de transformation dépend de son compte d'exploitation et surtout de ses résultats. La statistique descriptive des RNE des transformateurs se présente comme suit :

**Tableau XV** : Statistiques descriptives des RNE des transformateurs.

	<b>Observation</b>	<b>Total</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Minimum</b>	<b>Maximum</b>
VA (F CFA)	15	3 726 000	248 400	200 000	915 000
Frais d'amortissement + Frais financier (F CFA)	15	85 700	5 713,333	200	22 500
<b>R = RNE / CT</b>	15	3 640 300	242 686,666	199 800	892 500

*Source* : Enquête de terrain, Juin 2016

Au niveau du maillon transformation, les Résultats Nets d'Exploitation (RNE) des transformateurs enquêtés dans notre étude sont tous positifs et varient de 199 800 F CFA à 892 500 FCFA avec un RNE moyen estimé à 242 686,666 FCFA.

**Tableau XVI** : Statistiques descriptives des RN des transformateurs.

	Observation	Total	Moyenne	Minimum	Maximum
<b>RNE (F CFA)</b>	15	3 640 300	242 686,666	199 800	892 500
<b>Cm</b>	15	3 400 000	226 666,666	50 000	750 000
<b>RN (F CFA)</b>	15	240 300	16020	149 800	142 500

*Source : Enquête de terrain, Juin 2016*

Il ressort de l'analyse de ce tableau que les Résultats Nets (RN) obtenus par les quinze (15) transformateurs enquêtés sont variables. Il est estimé en moyenne pour les 15 transformateurs à 16020 F CFA. Une analyse des ratios du RNE rapporté au CT est présentée dans le tableau XVII.

**Tableau XVII** : Statistiques descriptives des ratios (R) des transformateurs.

	Observation	Total	Moyenne	Minimum	Maximum
<b>RNE (F CFA)</b>	<b>15</b>	3 640 300	242 686,67	199 800	892 500
<b>CT</b>	15	15 537 700	1035846,667	215200	3 457 500
<b>R</b>	15	0,234288215	0,234288214	0,928438662	0,25813449

*Source : Enquête de terrain, Juin 2016*

Une analyse des ratios du RNE rapportée au CT présentée dans le tableau XVII montre que les RNE moyens des transformateurs de manioc représentent en moyenne 23 % des coûts associés à la transformation. Comparativement aux producteurs, les transformateurs ont enregistré un niveau de rentabilité faible car le ratio RNE / CT varie de 0,928438662 F CFA à 0,25813449 F CFA.

### 2-3- Analyse de la rentabilité des commerçants

Au niveau de ce maillon, le Résultat Net d'Exploitation (RNE) de commerçants se présente comme suit :

**Tableau XVIII** : Statistiques descriptives des RNE des commerçants.

	<b>Observation</b>	<b>Total</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Minimum</b>	<b>Maximum</b>
<b>VA (F CFA)</b>	10	4 461 000	446 100	30 000	785 000
<b>Frais financier + frais d'amortissement (F CFA)</b>	10	87 000	8700	1000	20 000
<b>RNE (F CFA)</b>	10	4 374 000	437 400	29000	765 000

*Source : Enquête de terrain, Juin 2016*

L'analyse de ce tableau montre que le RNE moyen des commerçants enquêtés dans la commune de Pobè est positif et est de 437 400 F CFA en moyenne et varie de 29 000 à 765 000 F CFA. Ainsi le tableau de la statistique descriptive des RN des commerçants est présenté ci – dessous :

**Tableau XIX** : Statistiques descriptives des RN des commerçants.

	<b>Observation</b>	<b>Total</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Minimum</b>	<b>Maximum</b>
<b>RNE (F CFA)</b>	10	4 374 000	437 400	29000	765 000
<b>Cm (F CFA)</b>	10	1 740 000	174 000	20 000	400 000
<b>RN (F CFA)</b>	10	2 634 000	263 400	9 000	365 000

*Source : Enquête de terrain, Juin 2016*

Les RN obtenus par les commerçants enquêtés sont tous positifs. Ces Résultats Nets varient de 9 000 à 365 000 F CFA et sont évalués en moyenne de 2 634 000 F CFA. Le ratio (R) calculé pour les commerçants est présenté dans le tableau XX.

**Tableau XX** : Statistiques descriptives des ratios (R) des commerçants

	Observation	Total	Moyenne	Minimum	Maximum
<b>RNE (F CFA)</b>	10	4 374 000	437 400	29000	765000
<b>CT (F CFA)</b>	10	7 716 000	771600	141000	1735000
<b>R (F CFA)</b>	<b>10</b>	<b>0,566 874 028</b>	<b>0,566 874 028</b>	<b>0,205 673 759</b>	<b>0,44 092 219</b>

*Source* : Enquête de terrain, Juin 2016

Le ratio (R) calculé pour les commerçants est évalué en moyenne à 0, 566 874 028 (confère tableau XX) et se situe entre celui les producteurs et les transformateurs. Parmi ces commerçantes, on a enregistré un ratio maximum évalué à 0,44 092 219 F CFA et un minimum évalué à 0, 205 673 759 F CFA.

## Paragraphe 2 : Vérification des hypothèses et suggestions

Cette section est consacrée dans un premier temps à vérifier des hypothèses et dans un second temps à faire des suggestions à l'endroit des acteurs de chaque maillon de la CVA ainsi qu'aux autorités publiques.

### 2-1 -Vérification des hypothèses

*H 1* : L'activité de production de manioc dégage une valeur ajoutée plus élevée que les autres activités.

Nos résultats montrent que l'activité de production de manioc dégage une valeur ajoutée plus élevée que les autres activités (cf. tableau XXI). L'hypothèse H1 est donc vérifiée.

**Tableau XXI** : Synthèse des résultats de la VA en F CFA.

	Producteurs	Transformateurs	Commerçants
<b>VA Moyen</b>	1 092 190,74	248 400	446 100
<b>Conclusion</b>	1 092 190,74 > 248 400 > 446 100		

*Source* : Enquête de terrain, Juin 2016

*H 2* : Les différents maillons sont rentables.

Nos résultats montrent que le RNE moyen obtenu par les différents maillons est positif. Une synthèse de nos résultats sur le RNE est présentée dans le tableau XXI. L'hypothèse H 2 est donc vérifiée.

**Tableau XXII** : Synthèse des résultats des RNE moyen des différents maillons en F CFA

	<b>Producteurs</b>	<b>Transformateurs</b>	<b>Commerçants</b>
<b>RNE Moyen</b>	1 052 994,444	242 686,666	437 400

*Source : Enquête de terrain, Juin 2016*

## **2-2- Suggestions**

Au regard des résultats obtenus dans chaque maillon, plusieurs suggestions méritent d'être faites à l'endroit des acteurs de la production, transformation et de la commercialisation de manioc dans la commune de Pobè et à l'endroit des décideurs de notre pays.

Du côté de la production, il faudrait que les producteurs obéissent à quelque prescription technique pour améliorer le niveau de leur VA et celui de leur rentabilité financière.

Comme prescription technique nous avons :

- ☞ le respect des étapes techniques de production enseignées et les normes exigées par les agents du SCDA et les ONG. Cela permettra d'augmenter la production de manioc et d'accroître le revenu des producteurs ;
- ☞ la pratique des habitudes d'une bonne tenue de comptabilité des comptes des activités de production de manioc afin qu'il puisse apprécier eux-mêmes la rentabilité de leur production ;
- ☞ l'appartenance des producteurs à des organisations agricoles pour se faire former et s'informer des différents changements intervenus dans le processus de production et des prix sur le marché. Elle permettra également aux producteurs de bénéficier des crédits agricoles.

Par ailleurs, nous exhortons les décideurs de notre pays de :

- ☞ améliorer l'accès des producteurs au crédit agricole ;
- ☞ former les producteurs de manioc et organiser à leur intention des voyages d'échanges d'expériences dans les pays Africains où se pratique la culture de manioc ;
- ☞ renforcer l'outillage constitué jusqu'à nos jours de houe, de coupe-coupe, de hache et autre par un équipement d'engin agricole et les pulvérisateurs.

Pour les transformateurs, une amélioration de la performance de leur unité de transformations en termes de création de richesse et de rentabilité sera rendue possible grâce aux efforts des transformateurs de la commune de Pobè et aussi des décideurs publics.

Les transformateurs doivent :

- ☞ faire connaître leurs produits à travers des publicités et un meilleur pilotage de la conception et de la mise sur le marché des produits ;
- ☞ revoir leur technique de transformation afin de répondre aux exigences des services de normalisation ;
- ☞ avoir un livre comptable dans lequel sera tenue une comptabilité qui leur permettra de voir le niveau de rentabilité de l'unité et de faire des prévisions dans le futur.

En outre, les autorités publiques doivent :

- ☞ renforcer la capacité productive des unités de transformation en mettant à leurs dispositions des équipements modernes afin de leur permettre d'accroître encore plus la richesse créée ;
- ☞ faciliter l'accès aux crédits nécessaires des transformateurs pour l'achat d'une grande quantité de manioc ;
- ☞ faire la promotion des produits issus de la transformation afin d'attirer l'attention de la population sur la consommation local ;
- ☞ faciliter l'exportation des produits.

Pour les commerçants, nous suggérons de :

- ☞ étudier et de maîtriser le marché de manioc afin de permettre l'ajustement de l'offre à la demande dans le but d'éviter les pertes liées aux méventes de manioc et de ses dérivés ;
- ☞ éviter de surcharger le manioc au cours du transport ;
- ☞ tenir une comptabilité pour avoir une idée sur les bénéfices réalisés dans une période donnée.

Les autorités publiques doivent :

- ☞ veiller à la réduction des tracasseries policières subies par les commerçants ;
- ☞ faciliter l'accès au crédit aux commerçants.

## Conclusion

La présente étude a traité du niveau de richesse créée et de la rentabilité financière des acteurs impliqués dans la chaîne de valeur ajoutée de la culture de manioc dans la commune de Pobè. De cette dernière en découle les objectifs spécifiques qui ont permis d'analyser le niveau de création de richesse des différents maillons pour déduire le maillon qui crée plus de richesse et d'évaluer la rentabilité des différents maillons. L'analyse du niveau de richesse créée par chaque acteurs de la CVA c'est-à-dire les producteurs, les transformateurs et les commerçants, nous permet de dire que chaque acteurs de la chaîne apporte une valeur ajoutée positive. Mais le maillon production à une VA beaucoup plus supérieure aux deux autres (transformation et commercialisation) ce qui nous a permis de valider l'hypothèse H1. Les coûts totaux moyens de production des facteurs variables ont montré que la production de manioc nécessite assez de capitaux.

Ces capitaux sont notamment utilisés pour l'achat des outils, le paiement de la main d'œuvre salariée, la location de la terre. Les résultats de cette étude ont aussi permis de tirer la conclusion que le rendement du manioc dans la commune de Pobè est une fonction croissante de la superficie emblavée. Cette croissance s'observe également au niveau de la richesse créée. Par ailleurs, l'analyse de la rentabilité de la CVA de manioc dans cette commune nous a révélée qu'en moyenne, chaque maillon de la CVA est rentable du point de vue financier ce qui a permis de valider l'hypothèse H2.

Cette recherche sur les chaînes de valeur ajoutée de manioc dans la commune de Pobè est une contribution à une meilleure connaissance du circuit et du partenariat existant entre les différents acteurs. Ces derniers se complètent, mais le maillon production qui paraît ici comme le pilier de la chaîne souffre d'énormes difficultés auxquelles nous invitons les pouvoirs publics à un soutien ferme à travers des subventions. Nous exhortons aussi les pouvoirs publics à encourager des recherches sur cette culture. Une étude d'impact basée sur l'importance de la tenue de la comptabilité par les différents acteurs de la CVA serait d'un grand intérêt.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. ABIASSI E., QUENUM B. (2009) : « Méthodologie de recherche en science économique et de gestion », cours de maîtrise (FASEG / UAC).
2. AGOUNDOTE, E. (2007) : « Stratégie des acteurs et répartition de la valeur ajoutée produite dans une filière émergente au Bénin : le cas de l'ananas ». Thèse d'Ingénieur Agronome 140p.
3. AHOUASSA L. (1995) : La place du manioc dans la sécurité alimentaire des populations de la sous préfecture de Dassa-Zoumè, mémoire de maîtrise de géographie, FLASH / UNB, 78 p.
4. AHOUNSOU R. (2008) : Rentabilité financière et économique des technologies améliorées de production de Niébé, bulletin de la recherche agronomique n° 37
5. AKPOVI A., C., Alpha-Vodji, C., (2012) : « Analyse économique de l'incidence de la pluviométrie sur le rendement de l'ananas et le revenu des producteurs : Cas de Zinvié (commune d'Abomey-Calavi) ». Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de Licence professionnelle en Sciences Economiques. 99p.
6. ANASSIDE A. et AÏVODJI, J. (2009). « Elaboration des règles de soutien et de stabilisation des prix pour la filière ananas ». ONS/PASREA. 62p
7. AROUNA A. et AFOMASSE, D., (2005). « Analyse de la compétitivité de la filière ananas au Bénin ». Rapport définitif. INRAB/PAPA. 27p
8. BIAOU C.F. (1987) : « Etude des marchés ruraux d'Azovè, de Dogbo et Klouèkanmè dans le nord de la province du Mono ». Thèse d'ingénieur agronome, FSA, UNB, Abomey-Calavi, 70P.
9. CHAFFA Y. (2005). « Efficacité économique des systèmes de production d'ananas dans la commune de Zè (Département de l'Atlantique) ». Mémoire pour l'obtention du diplôme de d'Ingénieur Agronome. 89p.
10. CUMA BENIN (2008) : Rapport sur la situation alimentaire en République du Bénin. Cotonou. 17p.
11. DIALLO S. (2000) : Les déterminants de la décision de commercialisation et de la contribution du manioc au revenu des producteurs en Côte d'Ivoire : une analyse économique à partir des données de l'étude COSCA, mémoire de DESS en Economie Rurale, CIRES, Abidjan.

12. DJANAN, N. (2001) : l'Agriculture périurbaine des communes d'Abomey-Calavi et de Godomey. Mémoire de maîtrise de Géographie Aménagement du Territoire, UNB / FLASH / DGAT, Bénin, 105p.
13. DONONOU T. P. (2004) : Impacts socio économiques et environnementales de la production de manioc dans la commune de Zè, mémoire de maîtrise en géographie, FLASH / UNB, 96 p.
14. EPIPHANE S., PATRICE Y., A., ABDUL-BAAKI, B. : «Analyse de la performance des chaînes de valeurs de l'ananas au Bénin». Rapport de Juin 2011. 71p. INRAB/PAPA. Analyse de la rentabilité financière des chaînes de valeur ajoutée de la culture ananas dans la commune de Tori-Bossito.
15. ETENE C., G., Boko M., (2008) : «Péjoration pluviométrique et culture d'ananas dans la commune d'Allada au Bénin ». Mémoire pour l'obtention du diplôme de d'Ingénieur Agronome. 90p.
16. FAGBOHOUN O. (2000) : Rapport d'enquête sur le séchage traditionnel, 20 p.
17. FAKAMBI K. (2004) : Influence du tranchage mécanique sur la production de lafou, présentation atelier scientifique, 14 p.
18. FANOU L. (2008) : «Rentabilité financière et économique des systèmes de production maraîchers au Sud Bénin : une application de la matrice d'analyse des politiques». Thèse d'ingénieur agronome, FSA, UAC.
19. GANDAHO G., Dossa K. P. (2008) : «Production et commercialisation de l'ananas frais (pain de sucre) dans l'arrondissement de SEKOU commune d'Allada». Mémoire projet, DEAT / PV, Lycée Agricole Meidji, Sékou (Bénin).
20. GBAGUIDI D. (2002) : Stockage des cossettes de manioc : texte comparatif sur les emballages et les structures de stockage, article scientifique, 14 p.
21. GBASSI : «Culture de l'ananas au Bénin : La filière mérite une meilleure promotion» dans l'article de la presse du jour publié le 10 juillet 2013.
22. HESSANON (1996) : « Impact de la culture du manioc sur le développement socio-économique de la sous-préfecture d'Adja-Ouèrè : cas de la Commune rurale d'Ikpnlè » ; mémoire de maîtrise es-Sciences Economiques, FASJEP, UNB.
23. HOUNGBO N. E. (1996) : Les problèmes d'allocation de ressources liés à la production durable du manioc au Bénin. Etude de cas de la Sous-préfecture de Sakété (Ouémé), Thèse d'ingénieur agronome (Option Economie et Sociologie Rurales). FSA, UAC. Abomey-Calavi, Bénin, 127p.

24. ICRA (2011): «Quelle place pour l’ananas biologique du Bénin sur le marché international?». Rapport de l’étude de terrain menée dans le cadre du Programme Francophone de Renforcement des Capacités 2011 - Wageningen, Pays-Bas. 71p.
25. INSAE (2003) : Rapport de recensements généraux de la population et de l’habitat de 1979, 1992, 2002. Cotonou, 43 p.
26. JAMES B. (2000) : Comment démarrer un champ de manioc, article scientifique, 14 p.
27. KAPLINSKY R., Morris (2001):«A Handbook for Value Chain Research. Working Paper Prepared for the IDRC». Institute for Development Studies, Brighton, UK. 113p.
28. KOTCHOFFA M. (2002) : Multiplication rapide des cultures de manioc, article scientifique, réalisé à Abomey – Calavi, publié à Lomè, 14 p.
29. MAEP (2008) : Plan Stratégique de relance du secteur agricole au Bénin. Bénin, 131 p.
30. MAEP (2010) : Annuaire statistique : campagne agricole 2009-2010. Bénin, DPP, 113 p.
31. MELIFONWU A. (2000) : Lutte contre les adventices dans les champs de manioc : guide de la pratique de lutte intégrée à l’usage des producteurs, article scientifiques, 14 p.
32. OGOULETY C. (2002) : Impact de la lutte biologique contre l’acarien vert manioc : application du modèle de surplus économique, article scientifiques, 14 p.
33. OGOUWALE E. (2004) : Vulnérabilités/Adaptation de l’agriculture aux changements climatiques dans le département des collines. Mémoire de maîtrise de Géographie, FLASH, UAC, 119p.
34. OLOUKOÏ, L. (2004) : «Evaluation de l’impact de la politique de taxation sur la rentabilité financière et économique de la filière». Mémoire du Diplôme d’Etude Approfondie (DEA), Université d’Abomey-Calavi, Bénin. 85p.
35. QUENUM Y., (2013) : «cours d’économie rural». FASEG ; EGEA
36. SAVI D. (2009) : Analyse de la rentabilité financière et de l’efficacité économique de la production du crinclin (*Corchorus olitorius*) dans la vallée du Mono, DEA FSA / UAC, 136 p.
37. SAVI M. (2003) : Etude du système de commercialisation de gari au Bénin, présentation et caractérisation des unités de production gari, article scientifique, réalisé à Abomey – Calavi, publié en Côte d’Ivoire, 14 p.
38. SISSINTO E. (2005) : «Analyse de la rentabilité financière et économique des systèmes de production de l’ananas au Bénin». Mémoire du Diplôme d’Etude Approfondie (DEA), Université d’Abomey-Calavi, Bénin. 85p.

39. SODJINOU E. (2003) : Etude de la faisabilité de l'implantation d'unités industrielles de transformation de manioc au Bénin, Rapport de l'étude des dossiers de microprojet au financement de manioc, 194 p.
40. SOHINTO D. (2008) : «Analyse de la rentabilité économique des chaînes de valeur ajoutée de l'ananas au Bénin». Rapport de consultation. Juillet 2008. Analyse de la rentabilité financière des chaînes de valeur ajoutée de la culture ananas dans la commune de Tori-Bossito.
41. TERPENT F. (1997) :« analyse financière ». L'approche filière: EASYPOL module 044, [www.fao.org/tc/easypol](http://www.fao.org/tc/easypol).
42. TIDJANI S. A. (2004) «Contribution de la production d'ananas à l'amélioration des conditions de vie des producteurs: cas des Communes d'Abomey-Calavi et d'Allada dans le département de l'Atlantique (Sud-Bénin)». Thèse d'Ingénieur Agronome 116 p.
43. TOHOZIN A. (2005) : Problématique de développement rural en Afrique, cours : problématique du développement rural, DGAT / FLASH / UAC, 1-10 p.
44. TOSSOU C. (2001) : «Impact de la culture de l'ananas sur l'environnement dans le département de l'atlantique». Mémoire de fin de cycle pour l'obtention de diplôme d'études supérieures spécialisées en Aménagement et gestion des ressources naturelles option sciences et techniques forestières. 88p.
45. ZOGLOSSOU B. A. Renaud (2002) : « la transformation comme moyen de valorisation des produits locaux : cas de l'ananas ». Mémoire cycle 2, Gestion des projets, ENAM, Abomey-Calavi.

## **ANNEXES**

## Annexe 1 : Questionnaire adressé aux producteurs

### I-Identification de l'enquêteur

**Thème** : Analyse de la rentabilité financière des chaînes de valeur ajoutée de la culture de manioc dans la commune de Pobè

**Spécialité** : Economie appliquée à la faculté des sciences Economiques et Gestions (FASEG) à l'université d'Abomey Calavi (UAC).

**Nom** : .....

**Prénoms** : .....

**Adresse** : .....

### II- Identification de l'enquêté N° /\_/\_/

#### LOCALISATION DE LA ZONE D'ETUDE ET D'INFORMATION GENERALE SUR LE PRODUCTEUR

ARRONDISSEMENT .....	/_/_/	<b>LANGUE D'ENTRETIEN :</b>
VILLAGE OU QUATIER DE VILLE / HAMEAUX .....	/_/_/	Français ..... 1 Adja..... 2 Aïzo..... 3
NOM ET PRENOMS DU PRODUCTEUR .....	/_/_/	Fon .....4 Dendi.....5
CONTACT .....	/_/_/	Ditamari.....6 Yoruba.....7
VOTRE GROUPE ETHNIQUE .....	/_/_/	Peuhl.....8 Autre.....9
Sexe 1. H 2.F	/_/_/	
AGE :                      DATE DE NAISSANCE :	/_/_/	

### III-Questions

Section A : STATUT DU PRODUCTEUR			
N°	QUESTION	CATEGORIES DE CODAGE	CODE
A01	Etes- vous alphabétisé (e)	1. en français 2. en langue locales 3. en français et en langue locale 4. pas alphabètes	/_/_/
A02	Quel est votre plus haut niveau de scolarisation ?	1. pas scolarisé 2. primaire 3. secondaire 4. supérieur	/_/_/
A03	Etes-vous le chef de ménage ?	1. Oui 2. Non	/_/_/

Section B : INFORMATION SUR LA PRODUCTION			
N°	QUESTION	CATEGORIE DE CODAGE	CODE
B01	Depuis combien d'années produisez-vous le manioc ?	..... .....	/_/_/
B02	Pourquoi produisez –vous de manioc ?	1. Héritage par tradition 2. Condition favorables 3. rentabilité	/_/_/
B03	Comment aviez- vous obtenu la terre ?	1. Héritage      2. Emprunte 3. Don          4. Achat 5. Méayage    6. Autre 7. Bail de ferme	/_/_/
B04	Quelle superficie aviez-vous emblavé la campagne passée ?	..... .....	/_/_/
B05	Aviez- vous reçu une formation sur la production de manioc ?	1. Oui 2. Non	/_/_/
B06	Si oui citez les informations reçues ?	1..... 2.....	/_/_/
B07	Depuis quelle année ?		
B08	Appartenez –vous à une organisation agricole ?		
B09	Si oui à B08, laquelle ?		
B10	Quelles sont les variétés que vous plantez ?		/_/_/
B11	Comment les obtenez- vous	1. SCDA          2. ONASA 3. ONG 4. Culture précédant	/_/_/

Section C : COMPTE DE PRODUCTION			
N°	QUESTION	CATEGORIES DE CODAGE	CODE
C01	Quelle quantité de manioc saviez-vous produit la saison passe ? (en terme de quarantaines ou de bâchée)	..... .. ..... .	/_/_/
C02	A qui vendez-vous vos maniocs ?	..... .. ..... .	/_/_/
C03	Quelle est généralement l'unité de mesure pour la vente ?	1. tas      2.kg 3. tonne    4.autres	/_/_/
C04	A quel prix cette unité est-elle cédée ?	..... .. ..... .	
C05	Quelle a été votre recette total q* prix unitaire	..... ..	
C06	A combien estimez-vous le prix des instants que vous aviez utilisé à la dernière saison ? (quantité puis valeur) attention voir rubrique	1..... 2.....	/_/_/
C07	A combien estimez-vous le prix main d'œuvre que vous aviez utilisera la dernière saison ? (quantité puis valeur) attention voir rubrique	1..... ..... 2..... .....	/_/_/
C08	A combien estimez-vous les autre forme de dépensé que vous aviez utilisé la dernière saison ?	..... .....	/_/_/
C09	Si vous deviez louez la terre a combien estimez-vous son prix pour la dernière saison ?	..... ..... .....	/_/_/
C010	A combien estimez-vous les autre frais liés au cout fixe que vous aviez supporté a la dernière saison ?	1-oui 2-non	/_/_/
C011	Aviez-vous fait recours a un crédit pour la dernière saison ?	..... .....	
C012	Si oui quel est le montant du service financier ?		/_/_/
C013	Aviez-vous supporté pour la dernière saison des frais lies aux impôts et taxes ?	1-oui 2-non	/_/_/
C014	Si oui combien aviez paye ?	.....	/_/_/

• **Coût lié aux opérations culturelles au cours de la saison passé**

<b>Coût de la Main d'œuvre</b>	<b>Opération</b>	<b>Unité</b>	<b>Prix Unitaire</b>	<b>Quantité</b>	<b>Valeur</b>
	Défrichage				
	Nivellement				
	Ramassage				
	Plantation				
	Nettoyage				
	Epannage				
	Hormonage				
	<b>Total</b>				

<b>Coût des intrants</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Unité</b>	<b>Prix Unitaire</b>	<b>Quantité</b>	<b>Valeur</b>
	Rejet				
	Engrais urée				
	Engrais NPK				
	Carbure				
	Eau				
	Total				

<b>Amortissement des matériels</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Coût d'achat</b>	<b>Durée d'amortissement</b>	<b>Annuité</b>
	Pair de botte			
	Houe			
	Coupe- coupe			
	Pair de gant			
	hache			
	panier			

**Annexe 2 : Questionnaire adressé aux transformateurs**

**I-Identification de l'enquêteur**

**Thème :** Analyse de la rentabilité financière des chaînes de valeur ajoutée de la culture de manioc dans la commune de Pobè

**Spécialité :** Economie appliquée à la faculté des sciences Economiques et Gestions (FASEG) à l'université d'Abomey Calavi (UAC).

**Nom :** .....

**Prénoms :** .....

**Adresse :** .....

**II- Identification de l'enquête N° /\_/\_/**

ARRONDISSEMENT ..... .....	/_/_/	LANGUE D'ENTRETIEN : Français ..... 1 Adja..... 2 Aïzo ..... 3 Fon..... 4 Dendi ..... 5 Ditamari .....6 Yoruba .....7 Peuhl .....8 Autre .....
VILLAGE OU QUARTIER DE VILLE OU HAMEAU ..... .....	/_/_/	
NOM DE LA SOCIETE OU DU GROUPEMENT ..... .....	/_/_/	
NOM ET PRENOM DU RESPONSABLE		
CONTACTS	/_/_/	

### III-Questions

<b>Section A : INFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DU MANIOC</b>			
N°	QUESTIONS	CATEGORIES DE CODAGE	CODE
B01	Depuis combien de temps transformez-vous du manioc ?		
B02	Pourquoi transformez- vous de manioc ?	1. Héritage 2. condition favorable 3. rentabilité	
B03	Comment aviez- vous obtenu de manioc?	1.Héritage      Emprunte	
B04	Avez-vous reçu une information sur la transformation de manioc	1. Oui 2. Non	/_/_/
B05	Si 1 à B05 citez les transformations reçus	1..... 2.....	/_/_/
B06	Quelles sont les variétés de manioc que vous transformez		/_/_/
B07	Comment les obtenez- vous le manioc	1.Auprès des producteurs 2.Auprès des commerçants	/_/_/
B08	Quelles sont les périodes de transformation de manioc		
B10	Combien de quarantaine ou bâché par opération ou bâchée ?		
B11	Quel est le coût de quarantaine par période		
B12	Combien d'opération par période ?		
B13	Quels sont les intrants utilisés ? Citez-les, par opération		
B14	Quels sont les prêts obtenus Institution, montant, intérêt, durée.		
B14	Quels sont les matériels de travail ? Citer les, les périodes d'acquisition, leur nature et leur coûts.		

<b>Section B : COMPTE DE PRODUCTION</b>			
<b>N°</b>	<b>QUESTION</b>	<b>CATEGORIES DE CODAGE</b>	<b>CODE</b>
C01	Quelle quantité du manioc aviez-vous produit la saison passée ?	..... .....	/ / / /
C02	A qui vendez- vous vos produits ?		/ / / /
C03	Quelle est généralement l'unité de mesure pour la vente ?		/ / / /
C04	Quelle a été votre recette total ?	..... .....	/ / / /
C05	Quelle a été votre recette total q* prix unitaire ?	..... .....	/ / / /
C06	A combien estimez-vous le prix des instants que vous aviez utilisé à la dernière saison ? (quantité puis valeur) attention voir rubrique	1..... 2.....	/ / / /
C07	A combien estimez-vous le prix main d'œuvre que vous aviez utilisé a la dernière saison ? (quantité puis valeur) attention voir rubrique	1..... 2.....	/ / / /
C08	A combien estimez-vous les autres formes de dépenses que vous aviez fait l'année dernière?	..... .....	/ / / /
C09	A combien estimez-vous les autres frais liés au coût fixe que vous aviez supporté la dernière année?	..... .....	/ / / /
C10	Aviez-vous fait recours à un crédit pour l'année dernière ?	1-oui 2-non	/ / / /
C11	Si oui quel est le montant du service financier ?	..... .....	/ / / /
C12	Aviez-vous supporté pour l'année dernière des frais liés aux impôts et taxes ?	1-oui 2-non	/ / / /
C13	Si oui combien aviez payé ?	..... .....	/ / / /

**CONSOMATION INTERMEDIAIRE**

	<b>Rubriques</b>	<b>Unité</b>	<b>Prix Unitaire</b>	<b>quantité</b>	<b>valeur</b>
<b>Matériel d'équipement</b>	Achat de manioc				
	Transport				
	Bois de feu				
	Location				
	Sac				
	Marmite				

**Annexe 3 : Questionnaire adressé aux commerçantes**

**I-Identification de l'enquêteur**

**Thème :** Analyse de la rentabilité financière des chaînes de valeur ajoutée de la culture de manioc dans la commune de Pobè

**Spécialité :** Economie appliquée à la faculté des sciences Economiques et Gestions (FASEG) à l'université d'Abomey Calavi (UAC).

**Nom :** .....

**Prénoms :** .....

**Adresse :** .....

**II- Identification de l'enquêté N° /\_/\_/**

ARRONDISSEMENT ..... .....	/_/_/	LANGUE D'ENTRETIEN : Français ..... 1 Adja..... 2 Aïzo ..... 3 Fon..... 4 Dendi ..... 5 Ditamari ..... 6 Yoruba ..... 7 Peuhl ..... 8 Autre .....
VILLAGE OU QUARTIER DE VILLE OU HAMEAU ..... .....	/_/_/	
NOM DE LA SOCIETE OU DU GROUPEMENT ..... .....	/_/_/	
NOM ET PRENOM DU RESPONSABLE		
CONTACTS	/_/_/	

### III-Questions

Section A : INFORMATION SUR LA COMMERCIALISATION SUR LE MANIOC			
N°	QUESTION	CATEGORIE DE CODAGE	CODE
B01	Depuis combien de temps commercialisé-vous le manioc ?	1. Héritage par tradition 2. Condition favorables 3. rentabilité	/_/_/
B02	Pourquoi commercialisé-vous le manioc ?	1. Héritage 2. Emprunte 3. Don 4. Autre	/_/_/
B03	Comment aviez- vous obtenu le capital de départ ?		/_/_/
B04	Etre vous enregistré ?	1. Oui 2. Non	/_/_/
B05	Si 1 à B05 précisez le lieu de l'enregistrement ?	1. INSAE 2. Registre de commerce 3. Mairie	/_/_/
B06	Quels sont les variétés de manioc que vous commercialisez ?		/_/_/
B07	Comment les obteniez –vous du manioc ?	1. Auprès des producteurs 2. Auprès des groupements	/_/_/
B08	Quels sont les moyen de transports utilisez-vous ?		
B09	Quel est la période le prix et le lieu de vente ?		
B10	Quels sont les caractéristiques du personnel (nombre)	..... ..... ...	
B11	Combien payez –vous au niveau des postes de police, gendarmerie ou mairie ?	..... ..... .....	
B12	Quels type de véhicule utilisez –vous ?	..... .....	

Section B : COMPTE DE PRODUCTION			
N°	QUESTION	CATEGORIES DE CODAGE	CODE
C01	Quelle quantité totale de manioc vendu l'année dernière ?	..... .....	/_/_/
C02	A qui vendez- vous vos maniocs ?	..... .....	/_/_/
C03	Quelle est généralement l'unité de mesure pour la vente ?	1. Bâchée 2. Tas 3. Sac	/_/_/
C04	A quel prix cette unité est-elle cédée ?	..... .....	/_/_/
C05	Quelle a été votre recette total q* prix unitaire	.....	/_/_/
C06	A combien estimez-vous le prix des intrants que vous aviez utilisé à la dernière saison ? (quantité puis valeur) attention voir rubrique	..... .....	/_/_/
C07	A combien estimez-vous le prix main d'œuvre que vous aviez utilisée l'année dernière ? (quantité puis valeur) attention voir rubrique	..... .....	/_/_/
C08	A combien estimez-vous les autres formes de dépenses que vous aviez utilisé la dernière saison ?	..... .....	/_/_/
C09	Si vous deviez louer la terre a combien estimez-vous son prix pour la dernière saison ?	..... .....	/_/_/
C010	A combien estimez-vous les autres frais liés au cout fixe que vous aviez supporté à la dernière saison ?	1-oui 2-non	/_/_/
C011	Aviez-vous fait recours à un crédit pour la dernière saison ?	1-oui 2-non	/_/_/
C012	Si oui quel est le montant du service financier ?	.....	/_/_/
C013	Aviez-vous supporté pour la dernière saison des frais lies aux impôts et taxes ?	1-oui 2-non	/_/_/
C014	Si oui combien aviez payé ?	..... .....	/_/_/

➤ **Coût de la main d'œuvre**

<b>Rubrique</b>	<b>Prix unitaire</b>	<b>Quantité</b>	<b>Valeur</b>
Chargement			
Déchargement			
Transport			
Autre			
<b>TOTAL</b>			

➤ **Consommation intermédiaire**

<b>Rubrique</b>	<b>Prix unitaire</b>	<b>Quantité</b>	<b>Valeur</b>
Achat du manioc			
Sacs			
Impôts et taxes			
Frais de place au marché			
Autres			
<b>TOTAL</b>			

## Table des matières

AVERTISSEMENT .....	ii
CERTIFICATION .....	iii
DEDICACE 1 .....	iv
DEDICACE 2 .....	v
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	vi
REMERCIEMENTS .....	viii
LISTE DES GRAPHIQUES .....	ix
SOMMAIRE.....	x
RÉSUMÉ.....	1
Introduction .....	2
CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL.....	5
Paragraphe 1 : Présentation du SCDA de Pobè .....	5
1.1. Statut juridique .....	5
1.2. Missions .....	5
1.3. Organisation .....	6
1.4. Fonctionnement .....	6
1.5. Les différents services et fonctions du SCDA Pobè .....	7
Paragraphe 2 : Déroulement du stage .....	8
2.1. Travaux effectués .....	9
2.2. Difficultés rencontrées et suggestions.....	9
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE .....	11
Paragraphe 1 : Cadre théorique .....	11
1. Problématique, objectifs, hypothèses.....	11
1.1. Problématique.....	11

1.2. Objectif général et objectifs spécifiques .....	12
1.3. Hypothèses .....	12
Paragraphe 2 : Cadre méthodologique de la recherche .....	21
2-1. Méthodes d'analyse .....	21
2-2-Collecte des informations .....	23
2.3. Présentation du questionnaire.....	26
2.4. Difficultés rencontrées .....	27
CHAPITRE III : CADRE EMPIRIQUE DE L'ÉTUDE .....	29
Section 1 : Présentation et analyse des résultats .....	29
Paragraphe 1 : Analyse du niveau de création de richesse des différents maillons .....	29
1-1-Analyse du niveau de création de richesse des producteurs de manioc dans la commune de Pobè .....	29
1-2- Analyse du niveau de création de richesse des transformateurs.....	32
1-3- Analyse du niveau de création de richesse des commerçantes.....	33
Paragraphe 2 : Analyse de la rentabilité des différents maillons .....	34
2- 1-Analyse de la rentabilité des producteurs.....	34
2-2- Analyse de la rentabilité des transformateurs .....	36
2-3- Analyse de la rentabilité des commerçants.....	38
Section 2 : Vérification des hypothèses et suggestions .....	39
2.1. Vérification des hypothèses .....	39
2.2. Suggestions.....	40
Conclusion.....	42
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	43
ANNEXES .....	a